

## Fiche documentaire

1. La crise du Liban en 1958 : un avertissement resté lettre morte
2. 2007\_memoire\_geop\_crise Liban 1958\_CHRIST
3. Chef d'escadrons CHRIST Jérôme, armée de Terre, France
4. 12 mars 2007
5. Division C – groupe C5
6. Mémoire de géopolitique
7. Entre 1957 et 1961, le Liban s'inscrit dans un contexte géopolitique marqué par d'importantes évolutions régionales et internationales. L'émergence de nouvelles forces régionales panarabes s'ajoute à l'opposition qui sévit entre le monde occidental et soviétique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Entre les exigences de la guerre froide qui fondent la diplomatie américaine et les aspirations de domination qui guident certains dirigeants arabes au Moyen-Orient, le Liban se trouve pris dans une situation complexe où le maintien d'un équilibre interne apparaît menacé. Les crises politiques successives auxquelles le Moyen-Orient est confronté, culminent avec le renversement de la monarchie hachémite irakienne pro-occidentale. Or, les évolutions de l'espace régional arabe constituent un défi majeur pour la stabilité des intérêts occidentaux, et notamment pétroliers. Les États-Unis seront amenés à y faire une démonstration de force dans le courant du mois de juillet 1958. Entre ingérences extérieures, crise politique intérieure, il émerge de cette crise de quelques mois sous la direction du président Chehab une période de répit que les Libanais ne sauront pas mettre à profit pour éviter un retour en arrière.
8. Proche et Moyen-Orient, Liban, Syrie, Israël, Egypte, États-Unis, URSS, ONU, communautés religieuses, Chiite, Sunnite, Chrétien, Musulman, Druze, Nasser.

# **La crise de 1958 au Liban et ses conséquences**

*Un avertissement resté lettre morte*

## **Sommaire**

### **PREMIERE PARTIE LA GEOPOLITIQUE DU LIBAN EN 1958**

Présentation générale du pays

Les relations avec les pays du Proche et Moyen-Orient

Les relations avec les grandes puissances

### **SECONDE PARTIE : LA CRISE DE 1958**

Genèse de la crise

Développement de la crise

Bilan de la crise : des perceptions tronquées

### **TROISIEME PARTIE : CONSEQUENCES DE LA CRISE : UNE MISE EN GARDE OUBLIEE**

Un espoir de règlement : le chehabisme

Des constantes dans le paysage intérieur libanais

Le Liban aujourd'hui : une ingérence étrangère toujours prégnante

# La crise au Liban en 1958 et ses conséquences

## *Un avertissement resté lettre morte*

### Introduction

Pays du Machrek, situé au fond du bassin oriental de la Méditerranée, le Liban est, avec une superficie de 10450 km<sup>2</sup>, l'un des plus petits pays du monde, mais aussi l'un des plus anciens. Dès les temps les plus reculés de l'histoire, les premiers documents parlent du Liban, avec comme principales cités Tyr, Sidon et Byblos. Les Libanais voient chez leurs ancêtres phéniciens l'origine de leur sens inné du commerce. L'histoire du Liban ne s'arrête pas là, puisque devenu indépendant en 1943, il est en 1945, l'un des états fondateurs de l'ONU à San Francisco, et de la Ligue arabe au Caire la même année.

Pays dont le nom, Liban, viendrait du phénicien « loubnan »<sup>1</sup>, qui signifie blanc, ou de l'arabe « labnan », le lait. Cela fait référence à la blancheur des sommets du mont Liban. C'est un pays de rêve, que la France surnomme « Levant », pays de cocagne où la fortune semble tendre la main à celui qui veut bien la saisir. Pays aux deux visages pourtant, qui basculera à plusieurs reprises dans les cinquante dernières années, dans des guerres souvent fratricides, aussi meurtrières que destructrices, et symbole de l'impuissance de la communauté internationale à faire taire les armes et ramener la paix.

Entre 1957 et 1961, le Liban s'inscrit dans un contexte géopolitique marqué par d'importantes évolutions régionales et internationales. L'émergence de nouvelles forces régionales panarabes s'ajoute à l'opposition qui sévit entre les blocs, occidental et soviétique, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Entre les exigences de la guerre froide qui fondent la diplomatie américaine et les aspirations de domination qui guident certains dirigeants arabes au Moyen-Orient, le Liban se trouve pris dans une situation complexe où le maintien d'un équilibre interne précaire apparaît menacé. Les crises politiques successives auxquelles le Moyen-Orient est confronté, culminent avec le renversement de la monarchie hachémite irakienne pro-occidentale et le glissement progressif de la Syrie vers le communisme. Or, les évolutions de l'espace régional arabe constituent un défi majeur pour la stabilité des intérêts occidentaux, et notamment les approvisionnements pétroliers. Afin d'encourager la mise en place d'un équilibre dans cette région économiquement vitale, et en particulier au Liban que le président Chamoun pousse doucement vers la première guerre civile de sa jeune histoire, les États-Unis seront amenés à faire une démonstration de force dans le courant du mois de juillet 1958.

Le prestige du nassérisme, les séductions de l'arabisme engagé<sup>2</sup>, le dessein d'une « Grande Syrie », la défense de la cause palestinienne et l'attachement aux valeurs occidentales – plus précisément aux valeurs chrétiennes – n'ont jamais laissé les Libanais indifférents, à quelque communauté religieuse ou politique qu'ils appartiennent. C'est ainsi que crises internes et crises

---

<sup>1</sup> LCL CHAWAH Sayed, *Le Liban, entre indépendance et influences extérieures*, mémoire de géopolitique, Paris mars 2006

<sup>2</sup> Philippe Rondot, *Les crises du Liban 1958-82, Préface*, Institut français de polémologie, La documentation française, Paris, 1983, p.5

régionales, ou internationales, se sont trouvées intimement mêlées sur la terre libanaise. Cela a été le cas pour l'insurrection de 1958.

Il faut se garder, au sujet de la crise que traverse le Liban, de faire des raccourcis simplificateurs et abusifs. Chrétiens libanais menacés par le fanatisme arabe, Musulmans libanais écrasés par la domination chrétienne ont été les deux simplifications abusives qui ont servi les différentes propagandes tout au long des événements. Ainsi les premières crises que traverse le pays n'ont aucune tournure confessionnelle. Le président Béchara el-Khoury, dont l'entourage a commis trop d'abus, est obligé de se démettre de ses fonctions en 1952, sous la pression généralisée des partis de toutes les communautés.

Certes, en 1958, le Liban a failli être balayé dans un Moyen-Orient où l'anticolonialisme renverse tout. Mais l'insurrection de la l'opposition est vite calmée par le débarquement des *Marines* américains et par la prudence d'un général chrétien, Fouad Chehab, qui saura préserver l'unité de la petite armée libanaise. Loin d'inquiéter, la crise de 1958 ne fera que raffermir *l'establishment* libanais dans son propre stéréotype<sup>3</sup> : le Liban, carrefour entre l'Orient et l'Occident, bazar pacifique d'un Moyen-Orient imprévisible que l'équilibre de ses communautés religieuses et la sympathie active de la puissance occidentale protègent de lui-même et de ses voisins dangereux.

Il n'est pas question de porter un jugement, mais d'apporter un éclairage sur une période agitée et déterminante pour l'avenir du Liban, tant les conséquences ont eu des répercussions sur la vie du pays et les crises qu'il a traversées par la suite. La crise de 1958 pourrait être l'histoire d'un rendez-vous manqué, d'une incompréhension entre l'idée que se fait son président de l'importance de son pays, et celle qu'en ont les Américains lorsqu'ils décident enfin de s'engager militairement dans la crise. C'est surtout l'histoire d'une occasion manquée, celle de réaliser l'unité du pays autour d'un projet commun que représentait le chehabisme.

Insurrection, guerre civile ou crise, laissons aux historiens le soin de trancher. En revanche, nous chercherons à comprendre les mécanismes qui ont amené à la crise, et quelles en ont été les conséquences sur la vie du pays. Il faut pour cela comprendre la géopolitique du Liban en 1958 au moment des événements (I), avant de se pencher sur leur déroulement (II). Enfin, nous verrons que les lendemains de cette crise auraient pu être chantants, mais que la mise en garde pour l'avenir que ces événements sont pour le pays, restera lettre morte (III).

---

<sup>3</sup> Georges Corm, *Géopolitique du Liban ; Avant-propos : mourir au Liban*, Paris, La découverte, Paris, 1986, p.14.

# **1 Géopolitique du Liban en 1958**

Avant de traiter des événements de 1958, afin de mieux cerner et commencer à comprendre la situation du pays, il convient de faire un zoom sur la situation géopolitique de Liban en 1958.

Dès sa création, ce petit pays du Proche-Orient, fondateur de la Ligue arabe, et un des premiers membres de l'ONU, est contesté dans ses frontières et dans sa légitimité. Pays apparemment stable et prospère, il n'en cache pas moins une situation politique interne délicate, écartelé entre ses nombreuses communautés religieuses, et des relations extérieures tendues avec ses voisins.

## **1.1 Présentation générale du pays**

### **1.1.1 Naissance du Liban moderne.**

Le Liban est issu des accords secrets dits « Sykes –Picot » de 1916. Les alliés anglo-français préparent le partage des possessions de l'empire ottoman. Initialement, ces accords donnent la Syrie actuelle et une partie du Kurdistan irakien à la France. Les Britanniques reçoivent la Palestine, la Jordanie et l'Irak. C'est la découverte de pétrole dans le Kurdistan par les Britanniques – découverte gardée secrète – qui modifiera la donne. Les Anglais échangent alors le Kurdistan contre un territoire côtier au nord de la Palestine.

La conférence réunie par les alliés à San Remo en 1920 confirme les accords. Le Liban et la Syrie sont placés sous mandat français, et ce malgré les démarches entreprises par différents groupes libanais pour obtenir directement l'indépendance. Le 31 août 1920, le général Gouraud, haut commissaire français dans la région, annonce la création de l'État du Grand Liban dans les frontières actuelles, avec Beyrouth pour capitale. Avec l'échec de la Société des nations et la situation délicate de la France pendant la Seconde Guerre mondiale, le mandat perd de son autorité. La France libre reconnaît l'indépendance du Liban en 1943. Elle ne devient effective qu'en 1946 avec le départ des dernières troupes françaises du Levant.

### **1.1.2 Géographie du pays.**

#### **1.1.2.1 Géographie physique**

A peine plus grand qu'un département français, le Liban s'étend sur environ 200 Km du Nord au Sud et 40 à 75 Km d'Ouest en Est. Pays hétérogène quant à ses caractéristiques physiques, il est compartimenté en quatre bandes parallèles orientées Nord-Sud (voir annexe 1, carte n°1).

Une plaine littorale étroite s'étire du Nord, avec la plaine de l'Akkar, grenier à céréales du Liban, au Sud en s'élargissant dans la région de Tyr. C'est dans cette plaine côtière que l'activité s'est développée, centrée autour des grandes villes Tripoli, Beyrouth, Saïda et Sour (Tyr).

L'arête du mont Liban culmine à 3083 mètres au Kornet es Saouda au Nord pour s'affaïsser lentement jusqu'aux monts de Galilée au Sud. Cette chaîne calcaire est parcourue par des rivières qui y ont creusé des gorges profondes pour aller se jeter dans la mer Méditerranée entre Tripoli et Saïda : Le Nahr Kadischa, le Nahr Ibrahim, le Nahr el Kelb ou fleuve du Chien, le Nahr Beyrouth au cours paresseux et le Nahr Aloual. Le versant occidental de la chaîne est recouvert de bois de pins, de maquis

dans les vallées et d'arbres fruitiers. Le cèdre qui a donné son nom au pays est devenu rare. Le versant oriental est aride et tombe à pic sur la vallée de la Bekaa.

La Bekaa, plaine longue de 120 Km et large de 8 à 12 Km, est coupée à hauteur de Baalbek par une crête qui lie le mont Liban à l'Anti-Liban. L'Oronte prend sa source sur cette crête et coule vers le Nord. Sur l'autre versant, c'est le Litani qui prend sa source. Il parcourt la vallée qui fait suite à la dépression de Ghor pour se jeter dans la Méditerranée, après un angle droit à hauteur du château de Beaufort, entre Saïda et Sour.

A l'Est, l'Anti-Liban se dresse abruptement au-dessus de la plaine de la Bekaa pour former un plateau désertique à environ 2000 mètres d'altitude. La ligne de crête qui forme la frontière entre le Liban et la Syrie s'affaisse vers le Sud puis se relève dans le massif de l'Hermon.

Cette diversité du paysage libanais se retrouve dans les différentes communautés qui le composent, entre plaine et montagne, entre les villes côtières riches et opulentes, et la campagne, plus pauvre.

Notons enfin que Le Liban ne dispose pas de ressource naturelle comme le pétrole, le gaz ou le charbon. En revanche, il dispose d'une richesse inestimable dans cette région plutôt désertique : l'eau.

#### **1.1.2.2 Le sud Liban, château d'eau régional.**

Avec le fleuve Litani et les rivières Hasbani, Wazzani et Awali, le Sud-Liban fait figure de réservoir hydraulique du pays<sup>4</sup>, mais pas seulement (voir annexe1, carte 1). Dans un contexte de raréfaction de l'eau au Proche-Orient, le Liban apparaît comme privilégié avec ses ressources diversifiées, fleuves, rivières, sources et nappes phréatiques. Le bassin du Litani revêt un triple intérêt. Il est une source potentielle d'approvisionnement en électricité<sup>5</sup>, il permet l'irrigation de l'agriculture du Sud-Liban, base de son économie. Enfin, il a une importance vitale dans l'approvisionnement en eau potable, notamment de la ville de Beyrouth. Dès 1954, le Liban décide de la création de l'office national du Litani dont la mission est de planifier et de rationaliser l'exploitation du fleuve, avec la construction de barrages hydro-électriques dont celui de Qaraoun dans la plaine de la Bekaa. Toutefois, l'exploitation des rivières Hasbani et Wazzani, dont les sources sont sur son territoire mais qui coulent vers Israël, ne sera pas réalisée en raison de la menace d'intervention armée israélienne en cas de démarrage des travaux<sup>6</sup>. L'irrigation du Sud-Liban, opération vitale pour la modernisation de la région ne sera jamais achevée.

L'eau est donc un facteur stratégique fondamental – souvent non avoué – dans les relations qu'entretient le pays avec ses plus proches voisins, Israël et la Syrie.

#### **1.1.2.3 Population**

La population libanaise est le produit de plusieurs milliers d'années d'histoire. Le Liban compte officiellement pas moins de 17 communautés religieuses différentes<sup>7</sup> parmi lesquelles 13 communautés

---

<sup>4</sup> CHESNOT Christian, *La bataille pour l'eau au Proche-Orient*, l'harmattan, Paris, 1983, p.101.

<sup>5</sup> Plus des deux tiers de toute l'hydro-électricité produite au Liban est issue du système Litani-Awali, en 1992.

<sup>6</sup> EDDE Michel, *Israël et son antithèse libanaise*, dans Arabies, 1990.

<sup>7</sup> voir annexe 1, carte 2 pour la répartition géographique et annexe 2a pour les communautés.

chrétiennes (catholiques ou orthodoxes), les Maronites étant les plus nombreux, 4 communautés musulmanes (sunnite, chiite) ou issue de l'Islam (druze et alaouite). L'immense majorité de la population libanaise est d'origine sémite et à l'exception des Kurdes, très minoritaires, et des Arméniens au demeurant fort bien intégrés. Aucune communauté libanaise ne constitue au vrai sens du terme une ethnie<sup>8</sup>. Les clivages religieux sont par ailleurs moins importants que ceux qui existent entre les habitants des villes et ceux de la montagne ou de la campagne<sup>9</sup>. Il est notable que durant plus de mille ans de coexistence, et jusqu'aux affrontements entre Druzes et Chrétiens de 1840-60, on ne relate aucun incident entre ces différents groupes.

Les dernières données démographiques officielles remontent au recensement de 1932. Ce recensement donnait une majorité chrétienne de 60%, mais parmi celle-ci, il faut distinguer les Grecs catholiques qui ont toujours été plus proches des Musulmans que des Maronites. Les Chrétiens étaient alors 330000, les Musulmans sunnites et chiïtes environs 275000 et les Druzes 43000<sup>10</sup>. Aucun autre recensement officiel, n'a pu être entrepris depuis pour des raisons politiques, pour ne pas remettre en cause les fondements du Pacte de 1943 et les répartitions confessionnelles au sein de l'administration. Toutefois, selon un recensement officieux<sup>11</sup>, effectué en 1945 sous l'égide de la Direction de l'état-civil, la tendance se serait inversée dès cette période (voir annexe 2b).

On comprend alors mieux, au début des années 50, qu'avec une natalité plus forte du côté musulman et notamment chez les Chiïtes, la majorité puisse avoir changé de camp. Ainsi en 1958, les Chiïtes affirment être plus nombreux que les Sunnites voire que les Maronites mais sont toujours aussi peu développés socialement et politiquement<sup>12</sup>.

### **1.1.3 Situation économique**

La situation économique du Liban est paradoxale. La politique économique des différents gouvernements depuis 1920 lui assure une certaine prospérité qui fait du Liban « la Suisse du Proche – Orient ». Cependant cette prospérité ne profite qu'aux élites. Pour comprendre la situation économique du Liban au moment de la crise de 1958, il faut également s'attarder sur la situation laissée par les Français durant leur mandat de 1920 à 1943.

#### **1.1.3.1 Une prospérité ancienne et aux raisons multiples.**

L'économie libanaise telle qu'elle se caractérise au moment de l'indépendance de 1943, remonte au milieu du 19<sup>e</sup> siècle autour du rôle central de Beyrouth. Ce port sert de relais tertiaire entre les pays industrialisés et les diverses régions du monde arabe. Beyrouth voit son statut passer de premier port méditerranéen oriental au début du 19<sup>e</sup>, à celui de troisième port de l'empire ottoman au début du 20<sup>e</sup> derrière Istanbul et Izmir. Ses activités s'articulent autour des transports maritime et terrestre, du commerce international, du crédit, des assurances, des services éducatifs, sanitaires,

---

<sup>8</sup> Georges Corm, *Le Liban contemporain*, Paris, La découverte, 2003.

<sup>9</sup> Charles Saint-Prot, *Le Liban regard vers l'avenir*, Etudes géopolitiques, p.39.

<sup>10</sup> Owen Roger, *The political economy of Grand Liban, 1920-70*, tiré de *Essays on the crisis in Lebanon*, Ithaca, London, 1983, p.23

<sup>11</sup> Gérard Figuié, *Le point sur le Liban*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1997, voir annexe 2b

<sup>12</sup> Kamal S. Salibi, *Crossroads to civil war, Lebanon 1958-1976*, Ithaca press, London, 1976, p.18.

touristiques techniques et scientifiques. Dès le milieu 19<sup>e</sup> siècle une diaspora se forme, elle joue un rôle majeur dans les mouvements de capitaux. Dans ce contexte économique favorable naît une classe importante d'hommes d'affaire.

Lors de l'indépendance et à la fin de la seconde guerre mondiale, de nombreux hommes d'affaire bâtissent de solides fortunes grâce aux dépenses des alliés et aux difficultés d'approvisionnement en produits importés. Il en résulte une économie largement orientée vers le libéralisme interne et externe. En 1948, le Liban sort de la zone Franc et s'oriente vers la liberté des changes, des mouvements de capitaux et de la gestion des finances publiques. Le tout sera renforcé dans les années 50 par l'adoption du secret bancaire.

La croissance de l'activité liée au pétrole à la fin de la Seconde Guerre mondiale, permet au Liban de se placer comme intermédiaire grâce à ses activités tertiaires. De nombreux émigrés trouvent des emplois lucratifs dans les pays producteurs et des opportunités d'investissements.

Enfin, la série des coups d'État et des changements politiques, économiques et sociaux survenus en Egypte, en Syrie et en Irak au cours des années 50, draine au Liban des capitaux de ces pays, ainsi que des compétences humaines dans les domaines économiques et techniques.

### **1.1.3.2 Une situation héritée du mandat français**

En divisant la région en deux entités distinctes, les Français ont donné la prédominance économique à la finance et au commerce de Beyrouth sur les activités de la montagne. Cela a aussi renforcé une situation économique dans laquelle l'industrie et l'agriculture sont de plus en plus subordonnées au commerce et à la banque. Ainsi en 1950, les parts sur le PIB des différentes activités sont les suivantes : agriculture 20%, industrie 13,5%, commerce 28,9%. Le contraste avec la situation économique syrienne est saisissant, puisque l'agriculture représente plus de 50% du PIB<sup>13</sup>.

D'autre part, à leur départ, les administrateurs français auraient volontairement laissé une situation économique ambiguë et conflictuelle<sup>14</sup> entre la Syrie et le Liban en parrainant la convention des intérêts communs entre les deux états indépendants. Cette convention concerne les douanes, les travaux publics, les postes, la sûreté générale et les chemins de fer. De telles attaches économiques ne pouvaient que nuire à l'indépendance politique du Liban. Il s'agissait peut-être dans l'esprit des anciens mandataires de laisser une situation insoutenable leur permettant de revenir ultérieurement, ce que les événements ne rendront jamais possible.

### **1.1.3.3 Une situation économique qui ne profite pas à tous les Libanais.**

La situation économique fleurissante du Liban de cette période masque une réalité moins réjouissante qui est le manque de répartition des richesses. Les disparités sociales et économiques sont importantes et ce quels que soient les groupes auxquels appartiennent les Libanais, régions ou confessions. Ainsi en 1953, les classes moyenne et supérieure, constituées par les fonctionnaires, les employés de banque et du commerce, les propriétaires terriens, banquiers et commerçants ne

---

<sup>13</sup> Owen Roger, *op. cit.*, p.24

<sup>14</sup> LAURENT Annie, BASBOUS Antoine, *Une proie pour deux fauves ? Le Liban entre le lion de Juda et le Lion de Syrie*, Ad-Da'irat, Beyrouth, 1983, p.55.

représentent que 20% de la population active et concentrent 80% des richesses (PNB). La classe inférieure, constituée par les ouvriers et les paysans, soit 80% de la population, ne représente que 20% du PNB.

#### **1.1.4 Situation politique intérieure**

##### **1.1.4.1 Les institutions**

Les institutions libanaises sont fondées sur deux piliers fondamentaux. Le premier est la constitution, promulguée sous le mandat français en 1926 et révisée six fois. Le Pacte national de 1943, le second pilier est agréé par les partisans de l'indépendance. C'est un accord non écrit qui permet la répartition confessionnelle des responsabilités étatiques. Cet accord est passé entre le président chrétien Béchara el-Khoury et son premier ministre sunnite Riad el-Solh. La répartition des sièges au parlement se fait en fonction de l'importance relative des communautés de l'époque, fondée sur le recensement de 1932. Ainsi, 30,5% des sièges sont pour les Maronites, 20,5% pour les Sunnites, 18,5% pour les Chiïtes, 10,5% pour les Grecs orthodoxes, 6,5% pour les Grecs catholiques, 6,5% pour les Druzes, 5% pour les Arméniens et 2% pour les autres minorités. Ce pacte réserve également la présidence de la République aux Maronites, la présidence du Conseil des ministres aux Sunnites, la présidence de la Chambre des députés aux Chiïtes et la vice-présidence aux Grecs orthodoxes.

##### **1.1.4.2 La réalité politique**

Au Liban, les affiliations sont à la fois claniques, confessionnelles et politiques. Féodalités chiïtes de la Bekaa et du Sud, seigneuries chrétiennes ou druzes, grands notables sunnites des villes, les lignées familiales se partagent le pouvoir, au point que jusqu'en 1975, 26 familles se partagent le tiers des sièges de députés<sup>15</sup>.

Le chef de l'État, véritable clé de voûte du système, jouit de pouvoirs considérables. Il arrive toutefois que se soit le président du Parlement qui le fasse élire. Quant au président du Conseil, qui est investi mais peut être renversé par la Chambre, il peut en cas de désaccord adopter une attitude de blocage. Ces facteurs ont beaucoup joué dans la crise de 1958 mais également après.

Pour avoir été appliqué avec trop de rigueur à tous les échelons de l'administration et de l'armée, le système confessionnel en est venu à bloquer tous les rouages. Qu'il s'agisse du pouvoir législatif ou exécutif, la prépondérance chrétienne est évidente, mais comme nous l'avons souligné, elle ne suffit pas à tout expliquer. Le Pacte de 1943 a pris en considération la situation démographique de 1932, alors même qu'au moment de l'indépendance, les Chrétiens ne semblent plus être majoritaires. Mais loin d'être unies politiquement, les communautés religieuses sont éclatées en une multitude de partis politiques<sup>16</sup> plus ou moins importants, et dont les alliances se font au gré des affaires comme ce fut le cas avec la fin du mandat de Béchara el-Khoury en 1952.

---

<sup>15</sup> L'Express, 14 décembre 2006, voir annexe 4.

<sup>16</sup> voir annexe 3.

### **1.1.4.3 Une inefficacité flagrante (1943-58)**

Derrière une apparente stabilité, le régime libanais connaît des difficultés internes importantes. En ce qui concerne les arrangements constitutionnels, les présidences de Béchara el-Khoury (1943-52) et de Camille Chamoun (1952-58) sont caractérisées par une certaine inefficacité et un autoritarisme. Ils ont, en effet, utilisé leur mandat pour renforcer leur propre pouvoir et celui de leurs partisans plutôt que de renforcer les structures de l'État<sup>17</sup>. Ainsi l'augmentation du nombre de fonctionnaires sous la présidence d'el-Khoury, de 6000 en 1947 à 14800 en 1953, est le résultat d'une politique visant à récompenser ses fidèles. D'autre part, durant cette même période, l'augmentation des dépenses budgétaires a profité à un petit groupe d'entrepreneurs et ont largement ignoré les besoins des gens vivant dans les zones rurales les plus reculées. Enfin, l'armée garde une taille réduite, 6000 hommes en 1952, puis 10000 en 1956-57, alors que dans certaines régions, les impôts ne sont pas collectés et l'autorité du gouvernement semble ne pas avoir pénétré.

## **1.2 Relations avec les pays du Proche et Moyen-Orient**

Aborder les relations du Liban avec ses voisins, et s'intéresser à ses relations avec les grandes puissances s'impose dans la période qui nous intéresse. En effet, le rôle joué par les Occidentaux et les Soviétiques, dans ce Moyen-Orient de la fin des années 50, est déjà déterminant dans le contexte de la guerre froide. La région va devenir, à partir des années 1956-58, un « point de cristallisation » des relations Est – Ouest.

Le monde arabe est, dans la période qui suit la crise de Suez, pour le moins divisé entre les régimes conservateurs et les régimes « révolutionnaires »<sup>18</sup>. La situation globale au Moyen-Orient à la fin de 1957 est la suivante : la Turquie, le Pakistan et l'Irak sont alliés des États-Unis. La Syrie et l'Égypte de Nasser développent une politique arabe prosoviétique. L'Arabie saoudite, le Liban et la Jordanie sont modérés et entretiennent des relations tant avec les pays socialistes qu'occidentaux.

### **1.2.1 Israël**

Les relations qu'entretient Israël avec son voisin du Nord se placent dès le début sur deux plans, celui de l'eau et celui de la sécurité.

#### **1.2.1.1 L'eau.**

Les responsables israéliens ont très tôt convoité les eaux libanaises. L'État hébreu n'a qu'une dizaine d'années en 1958 et n'est pas beaucoup plus jeune que son voisin. Toutefois, dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, les dirigeants sionistes lui manifestent un intérêt en demandant que la frontière du futur État juif englobe le Litani<sup>19</sup>. En 1941, Ben Gourion revient sur l'importance des eaux du Sud-Liban pour le futur État d'Israël, en insistant sur le fait que les eaux du Jourdain et du Litani doivent être comprises à

---

<sup>17</sup> Roger Owen, op. cit., p.27.

<sup>18</sup> GHANEM Hanna, *Liban guerre ou génocide ? La situation de 644 à nos jours*, ed Naaman, Sherbrook Canada, 1979, p.64.

<sup>19</sup> Lettre de Chaïm Weizmann adressée en 1919 au premier ministre britannique Lloyd Georges. Extrait de "Waters rights in the occupied territory" de Jeffrey D. Dillman, *Journal of Palestine Studies*, n°73, automne 1989.

l'intérieur de leurs frontières<sup>20</sup>. La France s'opposera jusqu'au bout à ce découpage du Liban soutenu pourtant par la Grande Bretagne. Il en eut peut être été autrement si le Liban n'avait pas été initialement échangé contre le Kurdistan irakien.

Les eaux du Sud-Liban intéressent les autorités israéliennes qui y voient un apport supplémentaire permettant d'approvisionner les colonies et les localités juives du Nord de la Galilée. Les dirigeants hébreux présenteront alors plusieurs plans d'exploitation commune des eaux du Litani. Dans les années 50, ils proposent notamment le plan Cotton, qui prévoit le détournement annuel de 55% du débit du fleuve. Ces prétentions sont alors justifiées par le fait que le Liban n'utilise que partiellement ces eaux dont une bonne partie finit dans la Méditerranée sans avoir été exploitée. Israël se voit opposer le caractère purement national du Litani permettant ainsi au Liban de refuser les plans israéliens et de développer les siens.

Même s'ils ne l'ont en pratique jamais réalisée, y compris au cours des diverses occupations ultérieures de la zone, les dirigeants israéliens n'ont jamais abandonné l'idée de pouvoir utiliser une partie des eaux du Litani.

#### **1.2.1.2 La dimension sécuritaire et stratégique.**

D'un point de vue stratégique, après la première guerre israélo-arabe de 1948, Israël va mener pour « se protéger » du monde arabe une politique d'encerclement, à l'instar du « *containment* » des États-Unis avec l'URSS. Les Israéliens suivent deux voies en s'appuyant d'une part sur les pays non arabes de la région, la Turquie, l'Iran et l'Éthiopie, et d'autre part sur les minorités ethniques ou religieuses dans les pays arabes. Ils chercheront ainsi à s'appuyer sur les Maronites au Liban.

Par ailleurs, Israël considère le Liban comme le « maillon faible »<sup>21</sup> du monde arabe, dont la déstabilisation peut servir les intérêts de l'État hébreu. Ce dernier a d'ailleurs souhaité, au moins un temps, la création de mini états confessionnels au Proche-Orient. Ainsi, Moshé Dayan – chef d'état-major de l'armée israélienne (Tsahal) - et Ben Gourion tentent de susciter un mouvement séparatiste maronite. Dans les années 50, les dirigeants israéliens imaginent la création d'un Etat chrétien inféodé. Comme le souligne Moshé Sharett dans son journal<sup>22</sup>, une telle manœuvre devait permettre à Tsahal d'entrer au Liban, d'occuper le territoire nécessaire pour y installer un régime chrétien allié d'Israël. Cela aurait également favorisé l'annexion totale des territoires au Sud du Litani.

Sur le plan sécuritaire, la guerre israélo-arabe de 1948 provoque l'installation au Liban, de 170000 réfugiés palestiniens<sup>23</sup> en juin de la même année. Si cela n'a aucune commune mesure avec le nombre de réfugiés qui viendront après 1967 et surtout 1970<sup>24</sup>, à l'échelle de la démographie libanaise,

---

<sup>20</sup> Cité dans le « *rapport stratégique arabe* », publié par le centre d'études politiques et stratégiques du journal Al-Ahram, Le Caire, 1989.

<sup>21</sup> Expression attribuée à Ben Gourion.

<sup>22</sup> Moshe Sharett, *Journal*, ed Maariv, Tel Aviv 1978, cité dans le monde diplomatique n°342 de septembre 1982.

<sup>23</sup> *Les crises du Liban 1958-1982*, Institut français de polémologie, la documentation française, p. 18.

<sup>24</sup> C'est à l'occasion du « septembre noir » jordanien de 1970 que toute l'infrastructure de résistance palestinienne s'installe au Liban. Ce regroupement des forces palestiniennes, ainsi que les accords du Caire de 1969 permettant aux feddayins de mener en toute liberté des opérations contre Israël à partir du Liban, donnera à l'État hébreu les arguments pour intervenir militairement. Cette situation sera à l'origine du conflit qui déchirera le Liban entre 1976 et 1991.

et notamment dans l'équilibre entre Musulmans et Chrétiens, cela a une incidence non négligeable. Ces réfugiés s'installent principalement au Sud-Liban. En outre, la plupart d'entre eux soutiendra les Musulmans libanais lors de la crise de 1958, à titre individuel en l'absence de toute organisation politique palestinienne.

Notons qu'en 1955, le président libanais Camille Chamoun se serait montré prêt à signer une paix séparée avec Israël<sup>25</sup>, aux conditions que les frontières libanaises soient garanties, que le Liban reçoive une aide militaire en cas d'attaque syrienne et qu'enfin Israël s'engage à racheter les surplus agricoles libanais. Cette proposition ne semble pas avoir eu de suite.

### 1.2.2 La Syrie

Dès l'indépendance, la Syrie n'a agi que dans le but d'annexer le Liban<sup>26</sup>. Cet objectif est poursuivi avec plus ou moins de ténacité en fonction de la conjoncture internationale, interarabe ou intérieure.

La Syrie n'a jamais accepté la création du Liban indépendant, de se voir amputée d'une partie de son débouché maritime sur la Méditerranée. Les frontières « préfabriquées par l'impérialisme »<sup>27</sup> ne sont pas acceptées aux motifs qu'elles ont été dessinées par les puissances coloniales de façon arbitraire<sup>28</sup>. Le Liban va alors subir, par le biais de sa frontière commune avec son puissant voisin, la volonté constante de domination syrienne.

Si la Syrie reconnaît l'indépendance du Liban en 1946, cette reconnaissance n'aura jamais de suite diplomatique. Lors d'un débat de la Ligue arabe en 1946, Le chef du gouvernement syrien de l'époque S. Jabri déclare solennellement que la Syrie n'a plus aucune revendication territoriale sur aucun de ses voisins, mais n'admet pas qu'il y ait de discussion autour du projet de « Grande Syrie » sans qu'elle n'en soit l'initiatrice, répondant par là-même à l'initiative jordanienne de projet de « Grande Syrie ». On peut constater que la réponse ne manque pas d'ambiguïté de la part des Syriens.

#### 1.2.2.1 Des raisons culturelles

La décision de la France de créer le Liban a donné la prédominance aux Maronites et aux Druzes de la montagne, sur une population musulmane presque aussi importante, notamment les Sunnites qui vivent principalement dans les villes côtières de Tripoli, Beyrouth et Saïda, et sur les paysans sunnites et chiites de la plaine d'Akkar et de la vallée de la Bekaa. La majorité de ces populations ont des liens de longue date avec les villes intérieures syriennes et ne se sentent aucune allégeance avec le nouvel état. De plus, même si les leaders sunnites et chiites ont été très vite intégrés dans le système de gouvernement et dans l'administration, les couches sociales inférieures qu'ils représentent, entretiennent des relations équivoques avec le nouveau Liban et restent plus sensibles à l'influence politique syrienne.

---

<sup>25</sup> ROKACH Livia, *Israël's sacred terrorism*, Belmont, Massachusetts Association of Arab American University graduates, 1980.

<sup>26</sup> LAURENT Annie, BASBOUS Antoine, op. cit., p.35.

<sup>27</sup> SAAB Edouard, *La Syrie ou la révolution dans la rancœur*, Julliard, 1968, p. 94.

<sup>28</sup> Pas si arbitraires que cela, si on considère que la France a cherché à créer un État Libanais à majorité chrétienne maronite.

### **1.2.2.2 Fondements géostratégiques**

De par sa position et sa géographie, le Liban représente une gêne pour la Syrie. Elle s'en sert néanmoins pour en tirer les meilleurs partis économiques et politiques.

En effet, le Liban dispose de deux ports importants pour le Moyen-Orient que sont Beyrouth et Tripoli. Lors de la rupture économique entre les deux pays en 1950, la Syrie essaie bien d'aménager le port de Lattaquié, mais faute d'infrastructures suffisantes, pour des raisons économiques et politiques internes, ce port ne parviendra jamais à rivaliser avec ses concurrents libanais.

### **1.2.2.3 Une ingérence quasi permanente et multiforme**

#### Propagande médiatique :

Le Liban est la cible permanente d'attaques exprimées par la presse syrienne. Elle ne ménage pas ses critiques et n'hésite pas à appeler au soulèvement, à la résistance ou au terrorisme. Elle condamne ouvertement les dirigeants libanais et leurs actions.

#### Les pressions économiques :

Elles se manifestent par des surtaxes des produits libanais ou des fermetures de frontières. En règle générale, elles visent à affaiblir l'économie libanaise. Elles culminent en mars 1950 avec la rupture de l'union douanière héritée des français. Elle survient après l'échec de l'ultimatum syrien enjoignant le Liban d'adopter un système monétaire commun, et à unifier leur politique d'import – export. Quant aux fermetures de frontières, elles interviennent à titre de sanctions politiques et pour amener les Arabes à commercer avec la Syrie au prétexte que la sécurité du transit n'est pas assurée au Liban.

#### Hégémonie militaire :

Invoquant le danger israélien, la Syrie propose au Liban, à plusieurs reprises après l'indépendance, directement ou par des groupes politiques, la signature d'un pacte militaire. Cet accord prévoyait l'installation de troupes syriennes sur environ un tiers du territoire libanais et notamment dans la plaine de la Bekaa que la Syrie considère comme indispensable à sa sécurité. Ce sujet est abordé régulièrement par la Syrie, en 1949, en 1952 puis en 1955. Lors de sa dernière tentative, le gouvernement syrien publie un communiqué officiel annonçant un accord alors que le Liban s'y refuse depuis toujours. Ce refus sera source de tensions entre les deux pays.

#### L'ingérence politique :

Cette ingérence se manifeste au travers du parti politique pro-syrien, le parti populaire syrien (PPS), par des appels au soulèvement et à l'union avec la Syrie, des attaques de postes de gendarmerie comme ce fut le cas en juillet 1949, lors d'une tentative de putsch. Le chef de cette rébellion et fondateur du PPS, Antoun Saadé, réfugié en Syrie sera toutefois livré aux autorités libanaises et fusillé<sup>29</sup>.

---

<sup>29</sup> Le PPS sera interdit à l'occasion de 2 coups d'État manqués, celui de 1949, puis celui de 1962.

Elle se manifeste également par une tutelle relative<sup>30</sup> en matière de politique étrangère puisque Damas et Beyrouth doivent systématiquement se coordonner sur les sujets touchant ce domaine. Cette coordination se fait plus souvent à sens unique, « Beyrouth consulte Damas »<sup>31</sup>.

### **1.2.3 L’Egypte**

La crise de Suez de 1956 met au premier plan le président égyptien Gamal Abdel Nasser. La mise en échec diplomatique de la coalition franco-anglo-israélienne –sur le plan militaire, les opérations des coalisés étant plutôt un succès- confère à Nasser un prestige inégalé dans le monde arabe. Alors que la plupart des pays arabes ont coupé leurs relations diplomatiques avec la France et la Grande-Bretagne, le Liban ne suit pas la majorité. Nasser gardera de la rancune personnelle contre le président libanais et cherchera à prendre sa revanche en 1958.

### **1.2.4 L’Irak**

L’Irak représente les pays arabes pro-occidentaux et s’oppose à la recherche de domination régionale de l’Egypte nassérienne. Les rivalités entre l’Egypte et l’Irak empoisonnent les relations interarabes et menacent l’ordre régional. La politique pro-irakienne – et par la même pro-occidentale – se manifeste par le souhait de Camille Chamoun de rejoindre le Pacte de Bagdad<sup>32</sup>, destiné à s’opposer à une expansion de l’Union soviétique au Proche et Moyen-Orient, et de s’opposer ainsi à l’Egypte.

## **1.3 Relations avec les grandes puissances**

### **1.3.1 Les États-Unis**

Les Américains appréhendent le vide créé par les retraits français et britannique du Moyen-Orient. Le Président des États-Unis, Dwight D. Eisenhower recourt alors à un projet spécial connu sous le nom de « doctrine Eisenhower ». Selon ce plan, Washington s’engage à apporter une aide économique et militaire pour lutter contre le danger communiste dans la région. Le Liban, à l’initiative de son président, adhérera dès 1957 à cette doctrine.

### **1.3.2 L’URSS**

Dans cette deuxième moitié des années 50, le monde arabe est profondément divisé entre régimes conservateurs et révolutionnaires. Ces derniers, notamment la Syrie et l’Egypte basculent peu à peu sous l’influence de l’URSS, dont les actions prennent principalement la forme de campagnes de propagande contre les régimes pro-occidentaux. L’URSS fournira également une aide à ces pays. Ce sera le cas de l’Egypte avant la crise de Suez, puis en novembre 1956, de la Syrie qui se voit accorder une aide militaire sous forme de livraisons de matériels et d’aide technique. Un premier point de tension apparaîtra lors de la crise entre la Syrie et la Turquie en 1957, qui voit un début d’escalade entre les deux grands.

---

<sup>30</sup> Annie Laurent, op. cit. , pp.47-48.

<sup>31</sup> Le quotidien libanais, l’Orient le 4 avril 1946

<sup>32</sup> voir annexe 5

Le Liban ne fait pas vraiment partie de la politique moyen-orientale de l'URSS<sup>33</sup>, qui ne jouera qu'un rôle très limité dans la crise de 1958, en se limitant à de simples déclarations. Elle n'entamera pas de campagne diplomatique aussi intense que celle qui fut menée lors de la crise syrienne un an auparavant.

### **1.3.3 La France**

Le mandat français n'a pas laissé que des bons souvenirs aux Libanais. L'indépendance a été obtenue dans la douleur<sup>34</sup> et c'est la situation délicate de la France au milieu des années 40 qui précipite les événements.

Après l'échec de l'opération de Suez, la France a perdu son influence au Moyen-Orient, même si le Liban n'a pas coupé ses relations diplomatiques avec Paris, comme le souhaitait Nasser. En outre, à Paris, les regards sont focalisés sur la crise algérienne. Même si le général De Gaulle à la veille de son retour au pouvoir en 1958 regrette l'intervention des *marines* américains en lieu et place de l'armée française, la France ne reprendra un rôle dans la région qu'à l'issue de la crise.

## **2 La crise de 1958**

Après avoir fait un état des lieux général du Liban, tant interne qu'externe, le décor est planté pour comprendre les événements de 1958. La situation internationale très instable, avec la montée du nationalisme arabe et la guerre froide pour arrière fond, une situation interne apparemment prospère mais où toutes les conditions sont réunies pour que la crise éclate. Pour cela, il ne manque qu'un prétexte, que l'Égypte et la Syrie fournissent en annonçant la création de la République Arabe Unifiée (RAU).

Une fois encore, il faut se méfier des apparences et chercher les explications au-delà de l'évident affrontement communautaire. Les mythes et légendes façonnent souvent la vision qu'une communauté a de sa propre histoire. La vérité historique est la première victime de la guerre. Pour une Nation fragmentée comme l'est le Liban, il est indispensable de comprendre son histoire pour poursuivre une politique adéquate, ce qu'il n'a pas su faire jusqu'à présent.

### **2.1 La genèse de la crise**

Le conflit libanais qui éclate au printemps 1958 à des causes internes, régionales et internationales liées entre elles<sup>35</sup>. Pour bien comprendre ce conflit, il faut donc se pencher ces trois dimensions et sur les événements survenus au Liban en amont de la crise.

#### **2.1.1 Facteurs internes, une confrontation des volontés.**

Le pays fait face, durant cette période, à de fortes tensions politiques entre le président Camille Chamoun et son opposition. Le président, Maronite pro-occidental, est déterminé à imposer ses choix

---

<sup>33</sup> Fawas A. GERGES, *The lebanese crisis of 1958 : the risks of inflated self-importance*, the Beirut review, 1993

<sup>34</sup> A la suite de l'élection d'une Chambre nationaliste en 1943, les Français arrêtent le président de la République Béchara el-Khoury et son premier ministre Riad el-Solh. Des émeutes éclatent dans tout le pays jusqu'à ce que le général De Gaulle fasse libérer les deux hommes et ordonne que l'indépendance soit reconnue par la France.

<sup>35</sup> Fahim Qubain, *Crisis in Lebanon: the Meddle East Institute*, Washington D.C. 1961, p.30.

politiques à n'importe quel prix. Dès 1957, le chef d'état-major de l'armée libanaise, le général Chehab<sup>36</sup> avertit les représentants américains que le style très « dictatorial » du président ne peut que pousser l'opposition dans une impasse et diviser les élites politiques entre des logiques de clan et de religion. Il met aussi en avant qu'il a souvent averti Chamoun de ne pas toucher aux élections législatives prévues en juin 1957. D'après le général Chehab<sup>37</sup>, l'équilibre du système est tel qu'il est impossible d'éliminer l'opposition. La répartition entre Chrétiens et Musulmans ne lui permettrait pas de devenir un « dictateur ». La solution est pour lui dans un compromis permettant au gouvernement de sauver la face tout en donnant à l'opposition un bout du gâteau.

En fait, l'opposition au président est solidement établie et comprend quelques uns des membres importants de l'*establishment* au pouvoir. Ils en veulent personnellement au président dont l'approche autoritaire est responsable du revirement d'une large part des élites. Compte tenu de la forte opposition à son administration, certains pouvaient espérer que Chamoun composerait avec elle, mais c'est sans compter sur la ténacité du président et de son ministre des affaires étrangères, Charles Malik. Ils ne sont pas prêts à supporter les dissidences, bien au contraire, ils sont décidés à gagner la confrontation en comptant sur le soutien matériel et politique de leurs alliés occidentaux.

D'autre part, depuis 1957 la vie politique libanaise est focalisée sur la victoire retentissante du camp Chamoun aux élections législatives. L'opposition a mal accepté cette victoire et la conteste tant dans sa légalité que dans son ampleur. Elle accuse le président de vouloir briguer un second mandat. Le refus de Camille Chamoun de dénoncer publiquement ces accusations convainc tant son camp que ses opposants de son intention de se faire réélire, ce que la Constitution et plus encore la coutume interdit. Même les Américains sont convaincus que les élections étaient arrangées pour assurer sa réélection.

Enfin, l'opposition accuse les Américains, à juste titre, de financer les candidats pro-Chamoun. Le contact du président Chamoun à la CIA, Wilbur Eveland, reconnaîtra que l'agence a massivement financé les députés favorables au gouvernement et affirmera que les élections étaient une opération de la CIA<sup>38</sup>. Des sources déclassifiées ont aussi montré que les États-Unis ont joué un rôle actif et que le ministre des affaires étrangères libanais a demandé l'aide des Américains pour influencer le résultat des élections.

Réduire la crise de 1958 à une simple lutte de pouvoir au sein de l'appareil d'État libanais serait pourtant un raccourci facile. Les désaccords, entre de l'opposition et le président Chamoun, sont largement entretenus par une politique régionale et internationale considérée comme provocatrice et source de tensions. Dans cette même période les divisions du monde arabe exacerbent les dissensions internes au Liban.

---

<sup>36</sup> Maronite lui aussi.

<sup>37</sup> D'après lui, le vrai problème est Chamoun lui-même.

<sup>38</sup> Wilbur Crane Eveland, *Ropes of sand: America's failure in the Middle East*, Norton, Londres, 1980, pp.248-58, 266.

## 2.1.2 Facteurs régionaux

### 2.1.2.1 Des relations difficiles avec ses voisins

A cette période, deux courants s'opposent dans le monde arabe pour la domination de la scène moyen-orientale. Gamal Abdel Nasser mène le mouvement nationaliste révolutionnaire panarabe sous l'influence de l'URSS. L'Irak représente les pays arabes conservateurs pro-occidentaux et s'oppose à la quête égyptienne de domination régionale. Le Liban de Chamoun soutient l'Irak. En fait, Nasser et Chamoun ont non seulement des points de vue conflictuels sur les grandes questions qui divisent le monde arabe, mais leur opposition est une confrontation des personnalités<sup>39</sup>.

Les prises de position de Chamoun sur d'autres questions régionales n'ont pas arrangé les relations entre le Liban et l'alliance Syrie – Egypte, ce qui a attisé les divisions internes du pays. Ainsi durant la crise syrienne de 1957, le président Chamoun et son ministre Malik ont reçu l'émissaire américain sans consulter Damas, comme c'est l'usage depuis l'indépendance (voir chapitre 1.2.2.3). Malik aurait alors exhorté Washington de faire tomber le régime de Damas soutenant « qu'un Liban pro-occidental et une Syrie neutre ou pro-communiste ne peuvent pas coexister, tôt ou tard l'un des deux devra disparaître »<sup>40</sup>.

### 2.1.2.2 L'avènement de la République Arabe Unifiée.

Camille Chamoun considère le nationalisme arabe radical comme une menace pour l'ordre régional (plutôt conservateur) dont le Liban fait partie intégrante. Le président et son ministre Charles Malik sont prêts à prendre des décisions risquées pour s'opposer à la montée de Nasser. Lorsqu'en février 1958, l'Egypte et la Syrie annoncent leur union pour former la RAU, le président Chamoun refuse dans un premier temps de la reconnaître. Ni lui ni son ministre des affaires étrangères ne semblent avoir mesuré les conséquences internes que peut avoir la poursuite d'une politique anti égyptienne. Au contraire, ils vont aller contre leur opinion publique affaiblissant ainsi leur légitimité politique.

L'opposition n'a pas apprécié l'attitude tiède du président vis-à-vis de la RAU. Après la conclusion de l'accord avec L'Egypte, Damas devient un lieu de pèlerinage pour beaucoup de politiciens et de citoyens libanais souhaitant rendre hommage à Nasser. Le président du Parlement, le Chiite Adil Usayran, déclara que « le Liban marchera avec la caravane arabe, et quiconque travaille pour des intérêts autres que ceux des Arabes n'aura pas sa place au Liban »<sup>41</sup>. Le drapeau libanais sera même piétiné par des manifestants musulmans dans les rues de Tyr<sup>42</sup>.

Dès lors, l'opposition est flagrante entre les partisans du président Chamoun et les nationalistes arabes. La confrontation entre les deux camps paraît inévitable, chacun cherchant des appuis à l'étranger pour consolider sa position. Pendant que le camp du président cherche des appuis outre

---

<sup>39</sup> Fahim Qubain, op. cit. , pp.36-37.

<sup>40</sup> Beyrouth au secrétariat d'État, 28 août 1957. Relevé dans David W. Lesh, *Prelude to American intervention in Lebanon : the 1957 American Syrian crisis*, p.18

<sup>41</sup> Relevé dans l'Egyptian gazette du 5 mars 1958

<sup>42</sup> Kamal Salibi, *Recollections of the 1940s and 1950s*, papier publié à University of Texas, 10 septembre 1992, p. 26.

Atlantique, l'opposition reçoit une aide politique et matérielle égyptienne et syrienne. Mais chacun joue un jeu dangereux, en hypothéquant l'avenir de leur pays auprès de leurs créditeurs étrangers<sup>43</sup>.

### 2.1.3 Facteurs internationaux

La politique pro-occidentale de Camille Chamoun est la seule raison de ses difficultés internes et régionales. Le président, son premier ministre, le Sunnite Sami Solh, et Charles Malik ont lié le Liban à la politique américaine au Moyen-Orient. Cela aurait pu fonctionner si les relations entre l'occident et les forces nationales révolutionnaires arabes ne s'étaient pas détériorées. Le gouvernement Chamoun est alors confronté à un choix délicat. Il peut choisir entre une association étroite avec Washington, risquer par la même l'instabilité intérieure et s'isoler dans la région, ou par une approche retenue et neutre, apaiser les nationalistes arabes. En alignant sa politique étrangère sur celle de Washington, le président Chamoun espère toutefois faire taire l'opposition.

Chamoun et surtout Malik<sup>44</sup> ont approuvé la « doctrine Eisenhower » très tôt pour demander l'assistance militaire des États-Unis. La difficulté est alors de convaincre les Américains de la nécessité d'intervenir en application de cette doctrine. Malik cherche à les convaincre que le Liban est prêt à combattre le communisme dans la région, et essaye de jouer sur le fait que l'Égypte et la Syrie sont peu à peu tombées sous l'influence soviétique.

Le Liban est, avec la Libye, le seul pays arabe à adopter officiellement la « doctrine Eisenhower ». Les autres gouvernements arabes pro-occidentaux ont, quant à eux, évalué le danger d'un tel rapprochement. L'opposition libanaise juge qu'en alignant le pays sur les États-Unis contre l'Égypte et la Syrie, le président Chamoun a violé non seulement la neutralité traditionnelle de Beyrouth, mais également l'équilibre délicat entre les différentes factions libanaises. Comme l'ont alors souligné Kamal Joumlatt (druze, fondateur du PSP, voir annexe 3) et Shaykh Jisr, le soulèvement de 1958 est une réaction directe à l'influence étrangère et à la dépendance libanaise envers l'Occident<sup>45</sup>.

## 2.2 Développement de la crise

C'est un incident sans rapport avec la situation politique, l'assassinat d'un farouche opposant de la politique du président Chamoun, le journaliste Nassib Metni<sup>46</sup>, le 8 mai 1958, pour des raisons privées<sup>47</sup>, qui met le feu aux poudres. L'affaire est exploitée par l'opposition, les incidents se multiplient. Le 12 mai, l'insurrection atteint Beyrouth puis s'étend à l'ensemble des villes et des régions à majorité musulmane. Il va s'en suivre une véritable guerre civile qui dure jusqu'à la mi-octobre, au-delà du départ du président Chamoun le 23 septembre 1958.

### 2.2.1 L'échec des médiations internationales

Le 21 mai 1958, le Liban dépose une plainte contre la RAU auprès de la Ligue arabe et lui demande de trouver une solution à la crise. Simultanément, le Liban dépose une plainte (le 22 mai) au

---

<sup>43</sup> Fawaz Gerges, op. cit. , p.90.

<sup>44</sup> Wilbur Eveland, op. cit. p.245

<sup>45</sup> B. J Odeh, *Lebanon dynamics of conflict, a modern political history*, Zed Books Ltd, London, 1985, p.100.

<sup>46</sup> Journaliste maronite d'obédience pro-soviétique et directeur d'*Al Talighraf*.

<sup>47</sup> Gérard Figuié, op. cit.

Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU). L'ouverture de la session extraordinaire de la Ligue arabe est fixée pour le 31 mai 1958 à Benghazi. L'objectif de l'administration Chamoun est double : disposer d'un soutien massif des états de la Ligue pour condamner les agissements de la RAU et obtenir la constitution d'une équipe d'observateurs chargée d'enquêter sur les violations de son territoire par les éléments syro - égyptiens. Le 5 juin, une résolution est adoptée par le Conseil de la Ligue arabe, mais ne contenant pas de condamnation de la RAU, elle est rejetée par le Liban. Le président Chamoun fait porter son effort sur le CSNU. La plainte libanaise inscrite à l'ordre du jour est en réalité étudiée le vendredi 6 juin 1958<sup>48</sup>. Le Conseil de sécurité décide le 11 juin de l'envoi d'urgence d'observateurs au Liban, par 10 voix pour et une abstention, celle de l'URSS. Moscou considère que seul le Liban peut résoudre ses propres problèmes et souligne que cette question n'entre pas dans les compétences du CSNU.

Malgré cette résolution, dès la fin du mois de juin, le gouvernement libanais peu satisfait des résultats de la mission de l'ONU, renouvelle sa demande de soutien aux États-Unis dans le cas d'une éventuelle aggravation de la crise.

L'équilibre des forces n'est clairement pas en faveur du régime en place, d'autant plus que le général Chehab refuse clairement d'engager la petite armée libanaise dans le conflit. Sa neutralité laisse alors la possibilité aux insurgés d'étendre et de consolider leur présence dans de larges parties du pays.

### **2.2.2 Rôle de la Syrie et de la RAU**

Il est admis que la Syrie a joué un rôle prépondérant dans cette crise. Si Gamal Abdel Nasser n'a en fait jamais eu l'intention de faire entrer le Liban au sein de la RAU<sup>49</sup>, il n'en est certainement pas de même pour la Syrie. En effet, depuis l'indépendance effective des deux pays en 1946, la Syrie cherche en vain des prétextes pour que le Liban lui soit rattaché. La création de la RAU et l'engouement inattendu qui s'en suit au Liban lui en donne le prétexte.

Par ailleurs, ce sont les services de Sarraj, gouverneur de la province Nord de la RAU, qui sont à l'origine de l'assassinat du journaliste Nassib Metni, et impute ce meurtre à la police parallèle libanaise. Ce meurtre sera reconnu dans le « livre noir » syrien en 1962<sup>50</sup>. En outre, la Syrie fournit une aide logistique et militaire aux nationalistes musulmans. Elle profite des circonstances pour encourager la rébellion et tenter d'étendre son hégémonie sur le Liban. Enfin, les observateurs de l'ONU, envoyés sur la frontière pour une mission d'inspection s'en verront empêchés par les rebelles et les forces de la RAU.

A la mi-mai, Nasser rompt son silence et dément formellement toute implication dans la crise libanaise. Il accuse le président Chamoun de vouloir transformer une affaire interne en problème externe pour tromper les grandes puissances et les amener à intervenir.

De façon plus efficace, La RAU agit au travers de la radio, notamment Radio Damas et « la voix des Arabes », un relais du gouvernement égyptien. Elles engagent une propagande intensive contre

---

<sup>48</sup> A la demande du Liban, en attendant la réponse de la Ligue arabe.

<sup>49</sup> Salam Nawaf A., *L'insurrection de 1958 au Liban*, Sorbonne University, Paris, 1979, vol. 4.

<sup>50</sup> Le réveil du 26 avril 1981, cité dans LAURENT Annie, BASBOUS Antoine, op. cit., p.80.

le gouvernement libanais mais surtout contre le président Chamoun en appelant le peuple libanais à le renverser<sup>51</sup>.

### 2.2.3 La réponse américaine initiale

Des documents déclassifiés montrent que dans les premiers moments de la crise les Américains sont divisés sur l'analyse à donner aux événements. Trois courants s'opposent. Le premier, partagé par Eisenhower et son chef du département d'État, John Foster Dulles, affirme que le problème libanais est dû au communisme et à l'action de déstabilisation régionale menée par l'URSS<sup>52</sup>. Le second établit un lien entre le nationalisme arabe et le communisme, mettant l'accent sur le rôle déstabilisant de la RAU. Nasser cherche à déstabiliser les régimes conservateurs du Moyen-Orient y compris le Liban, et à discréditer les occidentaux dans la région. Enfin le dernier courant, celui de l'ambassadeur américain à Beyrouth, Robert Mac Clintock, considère que la crise libanaise n'est qu'une question de politique intérieure. Le Liban n'est pas particulièrement menacé par la RAU qui n'appartient pas au bloc socialiste. Dans cette affaire, les questions de politiques étrangères prévalent moins que les questions de personnalité<sup>53</sup>. Ce point de vue est toutefois minoritaire dans l'administration Eisenhower.

Avant l'escalade de la crise, les Américains étaient plutôt favorables à une intervention au Liban. La VI<sup>e</sup> flotte, mise en alerte, croise au large de la Turquie. Ils fournissent une aide matérielle en envoyant au Liban six avions de chasse et de l'équipement militaire. Mais la détérioration de la situation et l'intensité des émeutes, les convainquent du danger de s'engager dans la politique intérieure libanaise, qui risque de les confronter directement au nationalisme arabe radical. Or ni Eisenhower, ni Dulles ne sont prêts à affronter la RAU au sujet du Liban, ne le considérant pas comme important en soi. Ils estiment que les enjeux sont faibles, les coûts politiques potentiels sont trop importants et qu'une intervention armée pourrait mettre en danger les intérêts occidentaux. Les Américains font alors pression sur Chamoun pour qu'il règle le problème par ses propres moyens.

Enfin, face aux demandes réitérées d'intervention par le gouvernement libanais, les Américains refusent de mettre en œuvre la « doctrine Eisenhower » soutenant qu'une menace communiste extérieure n'est pas avérée. En outre, Eisenhower et Dulles sont d'accords pour admettre qu'une intervention militaire ne permettra pas d'abattre Nasser, mais au contraire ne fera que renforcer son aura dans la région.

En fait, dès la fin mai, Nasser approche Washington et propose son influence pour mettre fin au conflit libanais. Apprenant cela, le président Chamoun refuse tout compromis. Étonnamment les États-Unis ne font rien pour le convaincre du contraire<sup>54</sup>. Au final, face à l'intransigeance du président libanais à accepter toute solution de compromis, les Américains finissent par voir en Chamoun le principal obstacle à une résolution pacifique de la crise<sup>55</sup>.

---

<sup>51</sup> The NY Times des 11-13 et 23 mai et 7 juin 1958, Nasser's speeches and press interviews (1958), pp. 196-98.

<sup>52</sup> Dwight D. Eisenhower, *The White House years : waging peace, 1956-1961*, New York, 1960, p.266.

<sup>53</sup> Beirut to Département of State 2 June 1958, in FRUS, 1958-60, vol XI, p.88.

<sup>54</sup> Dwight D. Eisenhower, *op. cit.*, p.268.

<sup>55</sup> Fawaz Gerges, *op. cit.*, p.96

#### **2.2.4 La révolution irakienne**

Les dirigeants des pays arabes conservateurs s'inquiètent de l'escalade de la crise au Liban et de la montée en puissance des forces nassériennes.

Or à la même période en Irak, la situation de la monarchie hachémite est précaire. Considérant que tout dans le monde arabe est lié, les dirigeants irakiens sont convaincus qu'une victoire égyptienne au Liban ne fera qu'affaiblir la position de Bagdad dans les milieux arabes, et par la même menacera les autres régimes arabes conservateurs. Considérant les faibles fondations du régime hachémite en Irak, il serait alors le premier à s'effondrer. Les dirigeants irakiens sont donc, pour ces raisons, les principaux soutiens du gouvernement libanais. Le premier ministre irakien déplore le manque d'appui des Américains envers le président Chamoun. D'autre part, il informe le président libanais que l'Irak et la Jordanie, soutenus par la Grande Bretagne, sont prêts à conclure un accord de défense avec le Liban. Ils encouragent Chamoun à ne pas transiger avec l'opposition, l'assurant à terme d'une intervention occidentale. Pour montrer leur ferme intention à soutenir le Liban, les membres du Pacte de Bagdad programment une réunion à Istanbul le 14 juillet<sup>56</sup>.

Un événement inattendu va pourtant tout remettre en question. Dans les premières heures du 14 juillet 1958, un coup d'État militaire mené par Abd el-Karim Qasim balaye la monarchie hachémite en Irak. Vingt années d'une politique impopulaire auront fini par exaspérer une partie de l'armée et de la société irakienne. Le seul pays arabe du Pacte de Bagdad<sup>57</sup>, vient de basculer.

### **2.3 De l'intervention occidentale au règlement de la crise**

La révolution irakienne prend les occidentaux au dépourvu et marque un sérieux arrêt à la position britannique au Moyen-Orient. C'est également la panique chez les pays arabes pro-occidentaux, en Arabie saoudite, en Jordanie et naturellement en Liban qui perd son principal soutien dans la région.

#### **2.3.1 L'intervention occidentale au Liban et en Jordanie**

Les alliés des occidentaux voient dans cette révolution le signe de l'avancée de Nasser soutenu par l'URSS. Ils implorent les États-Unis d'intervenir.

De leur côté, les dirigeants américains arrivent à la conclusion qu'une intervention militaire est nécessaire. Sans cela, Nasser risque de dominer l'ensemble du monde arabe, Washington perdra alors son influence dans la région et ses bases militaires seront menacées. Enfin l'engagement américain partout dans le monde risque de perdre sa crédibilité. Une nouvelle fois les États-Unis considèrent la situation dans le cadre de son opposition à l'Union soviétique, et ses alliés nationalistes arabes. Le Liban n'est rien de plus qu'un champ de bataille sur lequel les américains pourront affirmer leur supériorité sur leurs adversaires.

Pour justifier une intervention et répondre à la question de droit international qu'elle soulève, Eisenhower invoque l'article 51 de la Charte des Nations Unies qui accorde un droit à la légitime

---

<sup>56</sup> Mohammed Shafi Agwani, *The Lebanese Crisis, 1958: A Documentary Study*, N. Y., Asia Pub. House, 1965, pp. 188-192.

<sup>57</sup> Lire annexe 5.

défense à tout état sujet à une attaque extérieure. A partir du moment où les événements libanais sont le résultat de pressions de la part de la RAU, sans pour autant parler d'attaque armée, il est possible de constater l'existence d'une menace pour l'équilibre international.

Le 15 juillet, les *Marines* débarquent à Beyrouth<sup>58</sup>, pendant que les parachutistes britanniques se déploient en Jordanie. La disproportion des moyens débarqués montre à quel point les États-Unis sont inquiets<sup>59</sup>. Ils s'emparent sans grandes difficultés de leurs objectifs, notamment le port et l'aéroport international de Beyrouth et des grands axes routiers. La majorité des opposants aurait tout de même demandé à leurs forces armées de ne pas provoquer un conflit ouvert avec les Américains. Ceci explique le très faible nombre de victimes américaines durant les opérations<sup>60</sup>.

Le débarquement américain s'apparente davantage d'une démonstration de force et de puissance qu'un débarquement visant à délivrer un état d'une occupation étrangère. Si l'objectif est politique et la mission est militaire, la solution ne peut être que politique. Ce sera la « la drôle de guerre libanaise »<sup>61</sup> d'autant que Washington cherche à éviter au maximum l'affrontement avec les nationalistes arabes.

### **2.3.2 La réaction de Nasser et des soviétiques**

Lors de l'intervention américaine, Nasser est en visite en Yougoslavie chez Tito. Il est alors persuadé que les Américains veulent renverser le régime de Bagdad et menacent Damas. Le Liban n'est pas aux centres de ses préoccupations. Il se rend à Moscou pour s'assurer du soutien soviétique en cas de confrontation avec l'Occident. Il réclame un ultimatum contre l'intervention américaine. Mais les Soviétiques ne sont pas prêts à risquer de déclencher la Troisième Guerre mondiale pour Nasser et se contentent de déclarations et de manœuvres sur la frontière turco – bulgare. Khrouchtchev mettra toutefois en garde Eisenhower contre une intervention en Irak<sup>62</sup>.

Sans le soutien réel de Moscou Nasser ne peut pas faire grand-chose. Il apprend à ses dépens que le principe qui régit la guerre froide est d'éviter tout affrontement Est – Ouest direct.

Moscou est un acteur passif de la crise libanaise, n'ayant ni les moyens militaires, ni la volonté de s'opposer aux Américains. Ce que cherchent les Soviétiques lors de la crise libanaise, comme lors de des crises de Suez en 1956 et en Syrie en 1957, c'est forcer les Américains à reconnaître leur rôle dans la région. Ils veulent obtenir la levée du veto américain sur leur participation dans les affaires diplomatiques au Moyen-Orient. Américains et Soviétiques s'opposeront sur ce point tant dans leur relations directes que devant les Nations unies (CSNU).

### **2.3.3 Le règlement de la crise**

Robert Murphy, envoyé personnel d'Eisenhower au Liban, se rend au Caire et à Bagdad pour assurer à Nasser et Qasim que les États-Unis n'ont pas l'intention de les attaquer. D'autre part les Américains rendent compte de leur intervention devant le CSNU et affirme leur intention de coopérer avec les Nations unies pour faciliter le retrait de leurs troupes.

---

<sup>58</sup> Ils seront 15000 le 20 juillet.

<sup>59</sup> Edouard de Tinguy, *Les États-Unis et le Liban (1957-1961)*, Institut d'études politiques de Paris, juillet 2005.

<sup>60</sup> Erika Alin, *The United States and the 1958 Lebanon Crisis, American intervention in the Middle East*, p 116.

<sup>61</sup> Edouard de Tinguy, op.cit.

<sup>62</sup> Moscou au Département d'État, 23 juillet 1958 n°216, section, p.2.

Khrouchtchev et Eisenhower finissent par s'entendre pour porter la crise libanaise devant l'Assemblée générale des Nations unies, sans toutefois parvenir à ne s'accorder sur une résolution commune. La sortie de l'impasse survient finalement en août lorsqu'une résolution soutenue par les pays arabes est adoptée à l'unanimité. Ceci montre qu'en dépit des divisions qui les opposent, les querelles interarabes peuvent être balayées dans un cadre régional.

Enfin, les efforts de la « mission Murphy », portent leurs fruits. Le général Chehab, bien qu'opposé à la politique américaine au Moyen-Orient, apparaît comme le candidat consensuel à la succession de Camille Chamoun. Il a l'avantage de ne pas avoir été imposé aux Libanais par les Américains. Il est élu par le Parlement à la fin du mois de juillet. Le président Chamoun finit son mandat et se retire le 23 septembre. Les affrontements se poursuivront jusqu'au mois d'octobre montrant le caractère politique éminemment complexe de la crise. Le retrait des troupes américaines sera complet à la fin d'octobre 1958. Ce retrait marque la fin de la crise libanaise.

## **2.4 Bilan de la crise : des perceptions tronquées**

### **2.4.1 Un jeu de dupe général**

Les Américains n'ont pas compris que, contrairement à ce qu'ils pensent, Nasser n'est pas l'homme de Moscou. En outre, ils sont convaincus, à tort, qu'il a organisé la révolution irakienne. En effet, quelques mois après les événements, Qasim se démarque clairement du leader égyptien, et porte un coup important à l'unité du mouvement révolutionnaire arabe. En outre, Washington surestime l'influence réelle de Moscou sur Nasser.

A l'opposé, après le refus de Moscou d'intervenir, la campagne violente de propagande qui fait rage entre Moscou et le Caire, brise le mythe de la soumission de Nasser à l'Union soviétique.

La persistance des Américains à ne vouloir considérer le Moyen-Orient qu'au travers de la « lentille de la guerre froide » et ne pas tenir compte de la dynamique régionale, a distordu leur perception des politiques locales, et par là même, a compliqué leurs relations avec les Arabes. L'effet induit est l'inverse de ce qu'ils attendaient puisque les principaux bénéficiaires seront les Soviétiques.

### **2.4.2 Au-delà du clivage entre Chrétiens et Musulmans**

La crise de 1958 va mobiliser les communautés sur le clivage Islam - Christianisme. Cependant, la composition des deux camps nous montre que la carte de l'affrontement entre Chrétiens et Musulmans n'est pas la seule clé de lecture de la crise libanaise.

Les partisans du président Chamoun se recrutent naturellement pour le plus grand nombre parmi les Maronites : la Phalange de Pierre Gemayel et - quoique avec réticences, le Bloc national de Raymond et Pierre Eddé, le Parti populaire syrien, non par sympathie pour le président libanais, mais par suite de son hostilité à la politique de l'Égypte. On compte encore le parti arménien Tachnak, dont les sympathies pro-occidentales sont connues, enfin les Druzes du clan Yazbaki, représentés par l'émir Megid Arslane et la petite minorité sunnite qui forme la clientèle personnelle de Sami Solh.

Le tableau des forces de l'opposition est beaucoup plus impressionnant. Il fait apparaître la presque totalité de la communauté musulmane. Les Sunnites sont groupés à Beyrouth autour

notamment du chef des Najaddés, à Tripoli autour de Rachid Karamé, les Chiites autour de Ahmed el Assad dans le Sud, des tribus du Hermel conduites par Sabri Hamadé dans le Nord. Viennent ensuite les Druzes du Chouf, sous la conduite de Kamal Joumblatt. Du côté des Chrétiens, on trouve la majorité des Maronites de Zgortha qui forment la clientèle de la famille Frangié dont le chef, Hamid, combat son rival à l'élection présidentielle de 1952, et se range dans le camp syro égyptien. Plus surprenante encore est la présence, de Mgr Méouchy, patriarche maronite, ennemi personnel de Camille Chamoun. Enfin, on trouve un fort parti de Grecs catholiques groupés autour d'une riche personnalité de Beyrouth, Henri Pharaon<sup>63</sup>.

### **2.4.3 Une mésestimation des aides extérieures.**

Tant du côté du président Chamoun que de son opposition, la confiance mise dans les aides extérieures a été quelque peu inconsidérée. Elle souligne la mauvaise compréhension de la situation géopolitique de la part de chaque partie en présence.

#### **2.4.3.1 Une mauvaise perception de l'intérêt américain.**

Le parti légitimiste est persuadé de son importance sur l'échiquier mondial, et pense que le Liban est une pièce maîtresse dans la politique moyen-orientale des États-Unis. Contrairement à ce beaucoup pensent, l'intervention militaire américaine au Liban ne reflète en rien un intérêt stratégique pour les affaires libanaises. Beyrouth n'était pas réellement la cible des États-Unis, mais ce sont bien Moscou et Le Caire qui étaient visés. Surpris et secoués par la réussite de la révolution irakienne, bien que mis devant le fait accompli, Les Américains ont utilisé le Liban comme un théâtre pour projeter leur puissance militaire, comme une démonstration de leur volonté de préserver leurs intérêts vitaux dans la région et en priorité leurs approvisionnements pétroliers. Il est probable que sans la révolution irakienne, les États-Unis, peu désireux de prendre pied militairement dans le borbier politique libanais, ne se seraient pas engagés<sup>64</sup>.

En fait, cette intervention doit être considérée dans un contexte plus vaste que le simple point de vue libanais. Le Liban a été pour les États-Unis le prétexte pour envoyer un signal fort à ses adversaires du moment, à savoir Moscou et Le Caire. Loin d'être une preuve de l'engagement occidental pour garantir la sécurité du Liban, l'intervention américaine n'était qu'une manche dans le combat mené contre le nationalisme révolutionnaire arabe.

Cela, les partisans du président et Chamoun lui-même ne l'ont pas compris, ils se sont fourvoyés eux-mêmes en voulant croire que leur alliance avec les États-Unis était mutuelle et surtout stratégique. Ils n'ont pas réalisé que le Liban n'était pas une priorité stratégique pour leurs alliés. Le président Chamoun en gardera par ailleurs de la colère et de l'amertume envers le gouvernement américain lorsqu'il sera abandonné par ce dernier au profit de son rival, Gamal Abdel Nasser<sup>65</sup>.

---

<sup>63</sup> Si l'on regarde le tableau du recensement de 1945, en annexe 2b, l'opposition est donc majoritaire.

<sup>64</sup> Dwight D. Eisenhower, *op.cit.*, p.270

<sup>65</sup> Camille Chamoun, *Crise au Moyen-Orient*, Gallimard, Paris, 1963, pp.424-31

### **2.4.3.2 Le mauvais coup de Nasser.**

De la même façon que les partisans du président Chamoun, l'opposition a souffert d'un certain aveuglement stratégique. Ils ont ainsi accueilli sans la moindre méfiance ni critique les slogans nationalistes radicaux arabes venant du Caire et de Damas. Ainsi pour l'opposition, les Libanais devaient marcher avec « la caravane arabe » quels qu'en soient les conséquences et le coût. Ils étaient alors obsédés par l'idée qu'ils se faisaient de Nasser.

Pourtant, l'Égypte nassérienne cherchait à affirmer sa domination sur le monde arabe en essayant de punir ses ennemis dans la région. Nasser s'opposait également aux occidentaux en voulant les forcer à reconnaître l'hégémonie égyptienne sur le Moyen-Orient. D'une certaine façon, les nationalistes arabes sont des pions dans le jeu politique régional et international de l'Égypte. Ils ont une confiance aveugle dans les conceptions nassériennes du nationalisme arabe et de l'importance de leur propre rôle. Ils ne se sont jamais posés de question sur les motivations réelles de l'Égypte dans la recherche de l'unité arabe, et n'ont ainsi pas réalisé qu'ils étaient un alibi pour la réalisation des objectifs personnels de Nasser.

L'ironie du sort veut qu'au pire moment de la crise, Nasser négocie secrètement un accord avec les Américains. Les documents d'époque montrent qu'il n'a pas pris la peine d'en avertir ses alliés à Beyrouth. Les Libanais ont été sacrifiés sur l'autel de l'intérêt supérieur des grandes puissances. Et à ce petit jeu, aucun des deux camps n'a été épargné<sup>66</sup>. De plus, après s'être brouillé avec les Soviétiques, il se rapprochera des Américains, et la RAU assouplira ses relations diplomatiques avec Washington<sup>67</sup>.

## **3 Conséquences de la crise : une mise en garde oubliée**

La situation au Moyen-Orient à la fin du mandat du Président Eisenhower est perpétuellement l'objet d'une instabilité où les foyers de tensions se sont déplacés vers Bagdad, le Caire ou encore Amman. A cela s'ajoute le contentieux israélo-arabe qui émerge de nouveau au cœur des préoccupations de la région. La situation interne du Liban demeure précaire mais la politique de compromis qu'inaugure le général Chehab laisse présager une accalmie transitoire.

Alors qu'à la sortie de la crise, le président Chehab redresse le pays de façon spectaculaire, les vieux démons de la classe politique libanaise, cristallisée dans ses intérêts propres, va mettre le Liban dans une situation qui s'avérera catastrophique par la suite. N'ayant pas retenu la leçon de 1958, les travers de la société libanaise, immobilisme et manœuvres politiques, ingérences étrangères causeront bien des souffrances à ce pays en 1967 d'abord, mais surtout entre 1976 et 1990. Ainsi, dans les crises qui secouent régulièrement le pays, les mêmes facteurs reviennent constamment, la faiblesse politique du pouvoir, les divisions internes qui dépassent le simple cadre confessionnel, l'ingérence permanente des puissances régionales ou internationales. Tous sont autant de points hérités de la crise de 1958 et qui mettent à mal une unité vacillante.

---

<sup>66</sup> Fawas Gerges, op. cit. , p.87.

<sup>67</sup> Malcolm Kerr, *The arab cold war : Gamal Abd Al-Nasir and his rivals, 1958-1970*, Oxford U. press, London, 1971, p.19.

### 3.1 Un espoir de règlement : le chehabisme

Le chehabisme sera un essai de dépassement du Pacte de 1943 pour construire un Etat fort et moderne. Il sera défait par la coalition des notables de toutes les grandes communautés et les interférences extérieures puissantes. Cette ère de prospérité temporaire semblait avoir clos les récriminations chrétiennes et musulmanes à la base de la crise de 1958. Le Liban est alors une oasis apparente de stabilité et de prospérité, qui ne résistera pas à la tourmente de la défaite arabe de 1967.

#### 3.1.1 Des réalisations considérables

Avec l'armée qu'il a maintenue à l'écart des affrontements, il parvient à empêcher l'éclatement du pays. Dans la situation de débâcle où se trouvent les institutions, il fait de l'armée le point fixe auquel le pays au bord du naufrage va pouvoir s'accrocher. Il met mis en place tout l'appareil d'un état moderne, centralisé et fort, y compris les moyens de sécurité, avec une armée, une police et un nouveau service de renseignement<sup>68</sup>, empêchant toute subversion par extrémisme confessionnel ou manipulation de l'étranger.

En six ans de mandat présidentiel, le président Chehab apporte la stabilité politique intérieure. Ainsi il étend l'influence des Musulmans au parlement tout en gardant le ratio du Pacte national au profit des Chrétiens<sup>69</sup>. Il saura calmer les passions en ouvrant largement les portes de l'administration à la jeunesse des communautés, sans tenir compte de leur origine mais bien de leur valeur. Il entreprend, d'autre part, une politique de travaux ans les régions défavorisées du pays. Il se crée alors une nouvelle élite politique embryonnaire, formée dans un esprit nouveau s'apparentant aux « jeunes Turcs », jeunes militaires et technocrates qui ne doivent rien au clientélisme familiale ou à leur appartenance communautaire<sup>70</sup>.

En ce qui concerne l'économie, il replace l'État au centre du système. Il institue un contrôle sur le système bancaire libanais, une organisation du plan. Beyrouth conforte son rôle d'intermédiaire financier et de nombreux états font appel à la main-d'œuvre libanaise « *techniquement la plus avancée du monde* »<sup>71</sup>. En parallèle, une nouvelle loi de protection sociale plus complète est préparée. Les dépenses d'éducation sont augmentées, la proportion d'enfants dans les écoles publiques passe de 31 à 42%<sup>72</sup>. Lors de son départ, Fouad Chehab laisse une société en expansion économique et au progrès social très dynamique.

Dans le même temps, il rééquilibre la politique extérieure du Liban, en tenant compte de la force du nassérisme, tout en conservant l'ouverture du pays vers l'influence occidentale. Il rencontre Nasser et rappelle l'appartenance du Liban à la nation arabe dont il est solidaire.

---

<sup>68</sup> L'armée voit ses effectifs passer à 15000 hommes

<sup>69</sup> Adeed I. Dawisha, *Syria and the Lebanese crisis*, Saint Martin's press, The historical setting, N.Y., 1980, p.21.

<sup>70</sup> Georges Corm, *Géopolitique du conflit Libanais*, op.cit. , p.85.

<sup>71</sup> LAURENS Henry, *Paix et guerre au Moyen-Orient, l'Orient arabe et le monde de 1945 à nos jours*, Paris : Armand Colin, 2002, p.189.

<sup>72</sup> Roger Owen, op. cit., p.29.

### **3.1.2 Des limites dues au blocage de la société de l'indépendance.**

Le chehabisme ne pourra malheureusement pas durer. En effet, il étouffe d'abord un coup d'État de jeunes officiers appartenant au PPS en 1962, pour qui un État libanais fort signifiait la fin du rêve unitaire avec la Syrie. Ensuite, lassé des manœuvres incessantes de la vieille classe politique, menées par certaines familles (voir annexe 4), celles-là même qu'il surnomme « fromagistes », le général Chehab renonce à renouveler son mandat alors qu'il dispose d'une majorité au Parlement favorable au changement de la constitution. Des réformes d'envergure comme celles qu'il a enclenchées nécessitent du temps et de la continuité, elles resteront inachevées.

Le président Chehab s'oppose aux classes dirigeantes « égoïstes et profiteuses », en cherchant à réduire leur influence. Ces classes sont condamnées à dépérir si les réformes entreprises vont jusqu'à leur terme. Elles se déchaînent alors contre le président, l'accuse d'atteintes à la démocratie, de corruption. Une nouvelle fois, il n'y a pas de confessionnalisme en jeu, tous les partis s'en donnent à cœur joie. Le chehabisme est accusé d'être « du socialisme rampant ». Certains nostalgiques de la période du débarquement américains l'accusent même de vouloir livrer le pays à la domination musulmane.

### **3.1.3 La fin du chehabisme : le temps des regrets**

Après le départ de Fouad Chehab, une rivalité va peu à peu opposer les notabilités maronites et sunnites dans la course au pouvoir. Il s'en suivra des tensions entre présidents de la République, Maronites de par le Pacte de 1943, et premiers ministres sunnites. Le fonctionnement du pouvoir exécutif s'en trouvera paralysé et laissera la porte ouverte à toutes les ingérences.

En participant à la destruction du chehabisme, les notables maronites ont scellé leur sort et celui de leur communauté<sup>73</sup>. Un État fort, comme le souhaitait le président Chehab, pouvait absorber en douceur les changements démographiques et sociaux qu'a connus le Liban depuis le début des années 50, et notamment la montée des classes moyennes sunnites et chiïtes. En conséquence, la réforme chehabiste, à demie entreprise, ne portera pas les fruits attendus. Elle aurait permis d'éviter les drames à venir, puisque la faiblesse de l'État sera une des causes des malheurs du pays<sup>74</sup>.

La fin du chehabisme a deux conséquences : l'affaiblissement de l'État, et une jeunesse libanaise livrée à tous les radicalismes idéologiques soufflant sur la région.

## **3.2 Des constantes dans le paysage intérieur libanais**

A bien des égards, la situation qui suit la crise de 1958 rappelle celle qui prévaudra après la guerre civile de 1975-1990 et dans les crises politiques ultérieures. L'enjeu est de mettre fin aux conflits communautaires entretenus artificiellement par l'étranger, en particulier Israël et les États-Unis<sup>75</sup>, ressouder l'unité nationale, consolider l'État de droit et promouvoir les réformes nécessaires.

---

<sup>73</sup> Georges Corm, *Géopolitique du conflit libanais*, op.cit., p.87.

<sup>74</sup> Charles Saint-Prot, op. cit. , p.50.

<sup>75</sup> Charles Saint-Prot, op. cit. , p.49.

### **3.2.1 Un certain immobilisme politique**

La classe politique traditionnelle, Chrétiens et Musulmans confondus, entend maintenir ses privilèges tandis que les « modernistes » cherchent à mettre en place un système laissant peu de place au clientélisme, au féodalisme et au confessionnalisme.

#### **3.2.1.1 Des progrès impossibles sans changement radical**

La guerre civile du Liban résulte en partie des luttes de clans qui prolifèrent à un point tel que les clivages habituels et simplificateurs, entre Chrétiens et Musulmans, conservateurs et progressistes, pauvres et riches n'ont guère de sens. Les Chrétiens s'entre déchirent entre les partisans de Soleiman Frangié, de Camille Chamoun et de Béchir Gemayel, avant que ce dernier ne s'impose par les armes. Au sein du Mouvement national, baassistes pro-irakiens et pro-syriens s'opposent violemment, les Chiites étant, quant-à eux divisés en groupuscules antagonistes. Les communistes apportent leur soutien tantôt aux uns tantôt aux autres. Pourtant, dans cet imbroglio, où les alliances se font et se défont au gré des nécessités du moment que se soit pour des raisons de conjoncture nationale ou régionale, la presque totalité des Libanais comprend que le retour à la paix civile passe par la mise en œuvre de réformes. Ces dernières sont éludées indéfiniment par les autorités faute d'avoir la possibilité, voire la volonté politique de les étudier, puis les moyens de les appliquer<sup>76</sup>.

#### **3.2.1.2 Des partis aux milices**

La plupart des formations politiques, comme c'est souvent la tradition dans la montagne libanaise, dispose d'une « autoprotection armée ». En période de crise, ces gardes prennent du volume et leur armement se perfectionne pour se prolonger en milices. C'est par leurs milices armées, en 1958, puis de nouveau en 1975 que la majorité des partis politiques cherche à s'imposer sur l'échiquier libanais.

A côté de ces milices, l'armée libanaise, fragilisée par sa structure multiconfessionnelle reste impuissante, même si elle remplit toujours ses fonctions de police et de gendarmerie.

Il faudra attendre la résolution 1559 du CNSU de septembre 2004, pour que toutes ces milices soient désarmées, à l'exception du Hezbollah, symbole de la résistance contre Israël.

#### **3.2.1.3 Des divisions au sein même des communautés**

Une opposition entre les différentes communautés chrétiennes d'une part et musulmanes d'autre part est à nouveau mise en avant lors de la guerre civile de 1975-1990. Pourtant, une fois encore, force est de constater qu'au-delà des apparences les communautés vont s'entredéchirer. Ainsi, les mouvements chiites Amal et le Hezbollah vont s'affronter pour le contrôle de la communauté chiite. Ce sera le cas entre les partisans de Samir Geagea et ceux de Hobeika<sup>77</sup> aux seins des Forces libanaises (chrétiennes). Il en est de même pour les Palestiniens qui s'opposent entre pro-syriens et pro-arafatistes. A partir de 1988, le général Michel Aoun, nommé premier ministre par le président Gemayel alors sur le départ, voulant réduire l'influence des milices, entre en conflit avec les Forces libanaises.

---

<sup>76</sup> Philippe Rondot, op.cit., p.7.

<sup>77</sup> Responsables désignés des massacres des camps de Sabra et de Chatila les 16 et 17 septembre 1982.

C'est ainsi que cette guerre voulue comme une guerre confessionnelle finira par des massacres entre Chrétiens et entre Musulmans eux-mêmes, sans que personne ne sache plus pourquoi ni pour qui il se bat, si ce n'est un petit nombre de chefs de guerre qui n'auront recherché que leurs intérêts, et constamment fait le jeu des ennemis du Liban<sup>78</sup>.

### **3.2.2 Une neutralité mise à mal**

Les orientations politiques de l'administration Chamoun notamment vis-à-vis de la Doctrine Eisenhower, ont mis fin à ces aspirations. Au contraire, l'arrivée de Chehab au pouvoir marque un certain renouveau sur cette question, notamment en concrétisant cette politique lors de la conférence des non-alignés à Belgrade en septembre 1961. Néanmoins, l'extrême complexité intérieure du Liban laisse présager l'existence de constantes rivalités entre des communautés de tendances pro-arabes et des communautés de tendance pro-occidentales. Une politique de stricte neutralité apparaît donc compromise. Si le neutralisme apparaît davantage envisageable, les incessantes pressions régionales et l'approche américaine héritée de la guerre froide mettent à mal un tel projet. Dans un espace régional fréquemment instable qui se veut à l'image de la réalité interne du Liban, comme l'affirmait Hjalmar Hammarskjöld<sup>79</sup>, « nul n'est [effectivement] neutre plus longtemps que les autres le veulent ».

### **3.2.3 Une armée symbole de stabilité**

En 1958, Jamil Lahoud commande la place de Beyrouth et à l'instar de Fouad Chehab, il refuse de participer aux divisions politiques de son pays. Sous la présidence d'Emile, son fils, des pas importants sont accomplis. Tout comme Fouad Chehab, le général Lahoud a tenu l'armée libanaise en dehors des querelles des factions et il a veillé à la déconfessionnaliser<sup>80</sup> afin d'en faire une institution solide et impartiale au service de la nation. L'instauration du service militaire obligatoire est un élément important d'intégration de la jeunesse dans un cadre non confessionnel.

La force de cette armée est sa cohésion, mais c'est aussi sa faiblesse puisque dans les oppositions interconfessionnelles, il lui est impossible d'intervenir sans risquer de remettre en cause le fragile équilibre qui la caractérise. Jusqu'à 70% de l'armée libanaise - qui est aujourd'hui une armée de volontaires, plutôt qu'une force de conscrits - sont des Chiites, ce qui explique pourquoi elle ne peut pas être utilisée pour désarmer le Hezbollah - qui est chiite lui aussi.

Néanmoins, Lors des combats de rue du de janvier 2007 dernier à Beyrouth et dans d'autres villes, les soldats du général Sulieman<sup>81</sup> ont accompli la prouesse extraordinaire de briser à plusieurs reprises les émeutes sans tuer un seul libanais. "Le Liban ne peut être gouverné par son armée ou au moyen d'une dictature", a-t-il dit. "C'est un pays rassasié de démocratie... », mais une telle quantité de

---

<sup>78</sup> Charles Saint-Prot, op. cit., p.60.

<sup>79</sup> Premier ministre suédois durant la Première Guerre mondiale et père de Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU de 1953 à 1961.

<sup>80</sup> Il n'y a aucun quota confessionnel concernant les hommes de troupes, en revanche la parité est de mise chez les officiers. Le commandement est partagé équitablement, un officier d'une confession étant secondé par un officier de l'autre.

<sup>81</sup> Commandant en chef de l'armée libanaise

démocratie au Liban pourrait conduire au chaos. « Les soldats en sont encore plus conscients que beaucoup de dirigeants de ce pays »<sup>82</sup>.

### **3.2.4 La crise politique libanaise actuelle, des similitudes avec celle 1958**

La crise que traverse actuellement le Liban revêt par bien des aspects de fortes similitudes avec celles de 1958. Les mêmes causes provoquent les mêmes effets, même si cette fois les rôles sont inversés. Une nouvelle fois, il ne saurait être question d'y voir une opposition entre confessions.

Le mandat d'Emile Lahoud arrive à son terme en septembre 2004. Selon la Constitution, il ne peut être renouvelé. Mais il a la confiance de l'armée, tout en entretenant de bonnes relations avec le Hezbollah. Il est bien trop précieux pour la Syrie, engagée dans une confrontation de plus en plus dure avec Washington. Il n'est donc pas question de le laisser partir. Les autorités syriennes vont alors obliger le Parlement libanais à voter un amendement à la Constitution permettant de proroger de trois ans le mandat du président Lahoud. Le premier ministre, Rafik Hariri, qui s'y oppose et dénonce les manœuvres syriennes est convoqué à deux reprises dans la capitale syrienne. Il finit par céder aux pressions de Damas. Les députés de son mouvement approuvent l'amendement. Quatre de ses ministres décident, eux, de claquer la porte. Parmi eux, trois proches du chef druze Walid Joumblatt, dont le ministre de l'Economie, Marwan Hamadé. Quelques semaines plus tard, ce dernier, qui est proche également de Rafik Hariri, est blessé lors d'un attentat à la voiture piégée dans lequel tout Beyrouth voit un avertissement de Damas. Rafik Hariri démissionne peu après. Il sera assassiné en février 2005.

Comme un symbole de l'impasse politique, de l'affrontement entre le président et le premier ministre, la crise politique de 2006 est encore un exemple hérité d'un système qui n'a pas su se réformer. L'opposition porte cette fois sur la création d'un tribunal international pour juger les responsables de l'assassinat de Rafik Hariri. Le projet est adopté par le conseil des ministres à l'exception de la minorité pro-syrienne, la commission d'enquête ayant mis en cause des responsables syriens dans cette affaire. Une nouvelle fois les Libanais se déchirent entre pro et anti-syriens sans qu'aucun confessionnalisme ne soit la clé de la solution. Le parti du président Lahoud, comprend les Chiites de Amal et du Hezbollah, soutenus par le Maronite Michel Aoun, et les Grecs orthodoxes et s'opposent à une partie des Sunnites fidèles au premier ministre Fouad Siniora, et à une majorité de Maronites du parti Kataëb.

Une nouvelle fois, le Liban est victime dans cette affaire de l'ingérence de pays extérieurs. Il est à nouveau le terrain d'enjeux géopolitiques qui le dépassent, entre les États-Unis et la Syrie, la France et les États-Unis. En faisant pression sur la Syrie, Washington espère faire entrer Damas dans le rang au sujet de l'Irak, alors que la France y voit un signe de détente après son désaccord sur l'Irak<sup>83</sup>

### **3.3 Le Liban aujourd'hui : une ingérence étrangère toujours prégnante**

Dès l'indépendance, tout ce qui touche le monde arabe se répercute Beyrouth. En effet, souvent s'y côtoient, voire s'affrontent les exilés venus des pays voisins. Les Libanais de toutes les tendances,

---

<sup>82</sup> Robert Frisk, *Le Liban sera la première victime de la crise iranienne*, 27 février 2007

<sup>83</sup> L'assassinat de Rafic Hariri, le retour des vieux démons, l'Express, 21 mai 2005

politiques ou confessionnelles, s'accrochent à cette présence arabe souvent multiforme. Il est souvent difficile pour eux de comprendre les enjeux, parfois les guerres secrètes qui se jouent à leurs dépens. Chaque communauté, chaque parti ou clan est alors soupçonné de recevoir de l'extérieur, financement, soutien politique ou armes.

### **3.3.1 La communauté internationale ou l'impuissance chronique de l'ONU**

Comme nous l'avons vu pour les événements de 1958, la communauté internationale s'est montrée incapable de régler le problème libanais. Si les intentions des Nations unies sont bonnes, dans les faits les résultats sont souvent décevants. Longtemps lieu privilégié de l'affrontement Est-Ouest, le Conseil de sécurité a toutes les peines du monde à prendre des résolutions et surtout à les faire appliquer, dès lors que l'enjeu est la condamnation d'Israël. Que dire alors de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL)<sup>84</sup> qui depuis 1978, tout comme la mission d'observation envoyée en juin 1958, a bien du mal à remplir sa mission, « rétablir la paix et la sécurité » dans sa zone de déploiement, et en est souvent réduite à compter les coups entre les belligérants, ou plus douloureusement à les subir<sup>85</sup>.

A travers l'ONU, les puissances étrangères sont mises en cause par certains Libanais. Ainsi la résolution 1559 du CSNU (de septembre 2005), adoptée sous l'égide de la France et des États-Unis, et qui a entraîné le retrait complet des troupes syriennes, pourrait précipiter le pays dans un nouveau drame. Cette résolution providentielle pour certains, ne fait que conforter le pays dans sa situation de dépendance par rapport à « l'assistanat »<sup>86</sup> international.

### **3.3.2 Les relations avec la Syrie : ingérence, médiation et enfin occupation<sup>87</sup>**

De tous ses voisins accusés ou soupçonnés de faire de l'ingérence dans les affaires intérieures libanaises, la Syrie est le plus audacieux. Nous avons vu son rôle lors de la crise de 1958, son influence ne s'est jamais démentie. Bien avant son engagement massif au Liban en 1976, elle est présente indirectement au Liban où elle entretient un réseau complexe d'amitiés politiques. Son objectif serait l'annexion du Liban à la « Grande Syrie ». Toutefois, avec le temps qui a passé, la place du Liban dans le concert des Nations ne fait plus aucun doute. On peut affirmer que ce projet n'est plus qu'une utopie. L'occasion est passée avec la crise de 1958. La Syrie entend pourtant rester, en toutes circonstances, maîtresse des cartes du jeu libanais.

Cette ingérence syrienne a souvent des causes internes au Liban. En 1976, c'est à la demande des Chrétiens que la Syrie intervient. L'accord de Taëf<sup>88</sup> d'octobre 1989, est un accord interlibanais destiné à mettre fin à la guerre civile (1975-1990), il définit également la nature des relations libano-

---

<sup>84</sup> Mise en place par les résolutions 425 et 426 de mars 1978, dont le mandat est renouvelé par la résolution 1697, puis renforcée par la résolution 1701

<sup>85</sup> Elle perdra 249 soldats, 2 observateurs, 3 membres du personnel civil international et 4 membres civils locaux, parmi lesquels on dénombre 83 actes hostiles.

<sup>86</sup> Georges Corm, *Le Liban, histoire et société*, la découverte poche Paris, 2005

<sup>87</sup> Philippe Rondot, op.cit., p.9.

<sup>88</sup> Négociés à Taëf en Arabie saoudite et signé les 23 octobre 1989 par 62 députés libanais de l'ancien Parlement libanais.

syriennes. Il consacre en fait la mainmise syrienne sur le Liban, à qui cet accord donne une base légale à l'occupation et fait du pays du cèdre « un protectorat déguisé »<sup>89</sup>.

Son interventionnisme s'est toutefois transformé au fil des années et de ses engagements au pays du Cèdre. D'ingérence, il est devenu médiation. Dans ce dernier cas, cela s'est fait avec l'aval des autres pays arabes et encouragé par les grandes puissances. On retiendra ainsi, qu'avant de réclamer le départ des forces syriennes du Liban en 2005, Les États-Unis leur ont largement consenti à leur « occupation » en échange de la neutralité syrienne lors de la première guerre du Golfe en 1991.

Cette médiation n'a pourtant pas eu les résultats escomptés. La Force arabe de dissuasion (FAD, elle interviendra au Liban à partir du 1<sup>er</sup> juin 1976), d'interarabe est devenue exclusivement syrienne au fil du temps, s'est enlisée dans des combats d'influence. En conséquence, la pacification du Liban a tardé à venir. Le problème majeur de cette médiation, et qu'une solution à la crise libanaise ne peut être trouvée qu'au dépend des ambitions syriennes sur le pays.

Enfin, en voulant absolument préserver ses intérêts au Liban, la Syrie s'est isolée en durcissant ses positions vis-à-vis de l'extérieur et de l'intérieur. Sa médiation s'est alors transformée aux yeux de nombreux Libanais de toute tendance confondue, en une véritable occupation devenue vite insupportable. Et quand en 2004, isolée définitivement, elle aura recourt à la manipulation politique pour soutenir le gouvernement libanais, elle devra céder face à la pression internationale. Le 2 septembre, la Syrie subit un cinglant échec diplomatique avec l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies, de la résolution n° 1559 - qui exige le respect de la souveraineté libanaise, un retrait militaire total des «troupes étrangères» - en clair, les 15000 hommes de l'armée syrienne, présents depuis près de trente ans au Liban - la fin des ingérences dans le processus électoral libanais et le désarmement de toutes les milices, y compris, la milice chiite du parti Hezbollah<sup>90</sup>. La Syrie cède mais ne renonce pas à son influence, comme en témoigne la série d'attentats imputés aux services secrets syriens. Ils couteront la vie à des personnalités politiques ou des journalistes libanais de l'opposition, comme Rafic Hariri l'ancien premier ministre sunnite, Pierre Gemayel le député maronite<sup>91</sup>.

### 3.3.3 Les relations avec Israël

Les israéliens sont restés discrets lors de la crise de 1958, ayant tout à gagner d'un éclatement du Liban, espérant peut-être même secrètement mettre en œuvre l'idée de Ben Gourion. En revanche, l'incapacité des gouvernants libanais successifs depuis les années 60 à garantir la souveraineté libanaise les contraindra à subir les événements, et notamment de la part de son voisin hébreu.

Cela commence par le problème palestinien qui sera pour une grande part dans le déclenchement de la guerre civile de 1975-1990. En acceptant les accords du Caire<sup>92</sup>, les Libanais ont donné toutes les raisons aux Israéliens d'intervenir sur leur territoire. L'affrontement israélo-

---

<sup>89</sup> Georges Corm, *Le Liban, histoire et société*, la découverte Paris, 2005

<sup>90</sup> Parti politique libanais possédant une branche armée puissante et qui fut créé en réaction à l'invasion israélienne de 1982. Il est financé par l'Iran et la Syrie.

<sup>91</sup> Au total 14 figures de l'opposition anti syrienne seront visées par des attentats attribués aux services secrets syriens

<sup>92</sup> Cf. annexe 5 : repères historiques

palestinienne au Liban culminera avec l'opération « Paix en Galilée » menée en 1982 et qui conduira Tsahal jusqu'à Beyrouth, et enverra les feddayins de Yasser Arafat vers Tunis.

Le départ des combattants palestiniens après leur défaite en 1982 et l'occupation israélienne du Sud du pays jusqu'en 2000, ne règle pas le problème des relations difficiles avec son voisin hébreu. En effet, après le retrait israélien et la disparition de ses alliés libanais de l'Armée du Liban Sud (ALS), ce sont désormais les Chiïtes du Hezbollah qui occupent le Sud du pays. Fermes opposants de la politique menée par les États-Unis au Moyen-Orient, et par Israël, notamment sur le dossier palestinien, les miliciens du « parti de Dieu » multiplient les incursions et les accrochages contre Tsahal, et tirent régulièrement des roquettes sur le Nord d'Israël. La réponse Israélienne est souvent violente, bombardements aériens, éliminations physiques de leaders chiïtes et incursions en terres libanaises sont réguliers, comme ce fut le cas lors de la dernière grande offensive israélienne au cours de l'été 2006.

Le gouvernement libanais et l'armée libanaise (qui comprend de nombreux Chiïtes) sont impuissants à régler le problème et n'ont pas les moyens de s'opposer à Israël, ni ceux de faire appliquer la résolution 1559 du CSNU demandant le désarmement du Hezbollah.

### **3.3.4 Le Liban espace d'affrontement entre les puissances régionales et mondiales**

On peut se poser la question de savoir si stratégiquement le Liban est important. Point de fixation des relations internationales, lieu de rencontre et d'affrontement entre l'Orient et l'Occident, il est facile de répondre par l'affirmative à la question. Mais comme ce fut le cas avec les États-Unis en 1958, se limiter à ces lieux communs est réducteur.

Une fois encore, comme ce fut le cas à de nombreuses reprises, le Liban est le lieu de cristallisation des tensions du Proche et Moyen-Orient. Certes, une partie du problème est une affaire de politique intérieure, fortement marquée par la « complexité » de la société libanaise et des multiples facteurs nécessaires à sa compréhension. Mais force est de constater que le Liban reste l'espace d'affrontement privilégié entre les puissances régionales.

Ainsi, l'ascension dans les vingt cinq dernières années des mouvements chiïtes Amal et Hezbollah, nous renvoie aux relations tendues qui opposent l'Iran depuis la révolution de 1979, à une partie des Occidentaux, notamment les États-Unis et la France<sup>93</sup>. Ce même Hezbollah, symbole de résistance contre Israël pour certains, mouvement terroriste pour les autres, soutenu politiquement et matériellement par la Syrie et l'Iran, nous renvoie également aux relations difficiles entre la Syrie et Israël, au sujet du Golan notamment, et aux relations délicates entre l'Iran, Israël et les pays occidentaux au sujet du nucléaire iranien. En outre, La crise libanaise de l'été 2006 a exacerbé dans de nombreuses capitales les craintes d'une poussée chiïte qui chercherait à s'étendre au Moyen-Orient, et constituer un croissant chiïte<sup>94</sup> dirigé par Téhéran

Nombreuses sont donc les raisons qui font que le Liban focalise une partie de l'attention internationale et des puissances régionales ou internationales. Mais aucune ne touche le Liban en tant

---

<sup>93</sup> Il faut se souvenir de l'affaire des otages français retenus durant 3 ans entre mars 1985 et mai 1988 par le Jihad islamique organisation chiïte pro iranienne.

<sup>94</sup> François Thual, *le croissant chiïte : slogan, mythe ou réalité ?*, janvier 2007

qu'État. Il n'est donc pas un enjeu stratégique mais un point de rencontre, terrain de confrontations directes ou indirectes des volontés et des politiques d'autres états qui profitent de la fragilité de sa situation intérieure. On ne peut pas alors s'étonner que l'instabilité de ce petit pays dure depuis maintenant presque 50 ans.

## Conclusion

Plus qu'une mosaïque le pays du Cèdre est un véritable puzzle de peuples, de cultures, de religions. On comprend par cette image combien tout est lié, imbriqué plus que juxtaposé, dans une complexité inextricable entre intérêts des clans, des partis ou des communautés. Le Liban s'érige comme un miroir des rivalités interarabes et les conflits régionaux y sont exacerbés.

Les relations entre les États-Unis et le Liban ont été au cœur de la crise de 1958. Elles amènent trois questions principales<sup>95</sup> : celles des intérêts à sauvegarder, celle d'une influence occidentale à maintenir et celle des rivalités de pouvoir avec le communisme et le panarabisme. Sur cet échiquier, le Liban s'inscrit comme un petit état du Levant constamment pris en étau entre les aspirations divergentes de chacune de ces forces régionales et étrangères. Cette crise a mis en avant les défaillances d'un système politique inadapté à la situation interne du pays et qui doit être révisé. Le général Chehab, d'une honnêteté exemplaire, attaché aux libertés publiques essaiera en vain d'entreprendre une véritable œuvre de redressement national<sup>96</sup>. Mais les féodalités communautaires, le clanisme et les intérêts privés auront raison de sa volonté. Lorsqu'il quitte le pouvoir en 1964, le Liban est prospère, mais cela ne durera pas. La chance est passée, l'avertissement de 1958 restera une lettre morte.

A l'instar de ce qui s'est produit durant la crise de 1958, on peut soutenir qu'une certaine image surévaluée était également à l'œuvre pendant la guerre civile de 1975. L'incapacité des Libanais à apprécier les limites de leur pouvoir et la fragilité de leur système politique les a rendus vulnérables aux influences extérieures et à l'exploitation. Ils ne pourront se débarrasser des fantômes de leur passé tragique qu'en cessant d'entretenir leur illusion sur leur identité nationale et l'importance surestimée qu'ils ont de leur place dans le monde<sup>97</sup>. L'importance du Liban ne réside pas dans sa position économique ou stratégique, mais dans la solidarité et la cohésion de ses peuples et la volonté des Libanais à coexister dans la paix. Le défi réside pour eux dans la construction d'un État-Nation à partir d'une mosaïque de tribus, de clans, et de loyauté religieuse. C'est à ce prix que les Libanais pourront assumer leur place au sein de la communauté des Nations.

L'ultime question que l'on peut se poser, est : « face à cette situation qui semble bloquée, existe-t-il une solution au problème libanais ? » Il serait tout à fait utopique, voire particulièrement naïf de prétendre donner une solution à un problème que personne n'a réussi à résoudre en 50 ans. La solution appartient vraisemblablement aux Libanais eux-mêmes. Reconquérir la patrie ne se produira pas du jour au lendemain et ne pourra se faire sous l'emprise de la culture de la discorde<sup>98</sup>. Il faut compter sur la capacité des Libanais d'oublier rapidement cette culture et de se défaire du phénomène de double personnalité, la première, confessionnelle et morbide, et la seconde, aspirant à l'unité et à la renaissance nationale.

---

<sup>95</sup> (de) Tinguy, op. cit.

<sup>96</sup> Charles Saint-Prot, op. cit., p49

<sup>97</sup> Fawaz Gerges, op.cit. , p.105.

<sup>98</sup> Georges Corm, *Géopolitique des conflits libanais*, op. cit., p.229

Dans *Le Liban, histoire et société*, Georges Corm<sup>99</sup> conclut péremptoire : « quant aux Libanais, leur guerre de libération n'a pas encore commencé ». Ils doivent se libérer des carcans qui les étouffent, qu'ils soient domestiques ou extérieurs, institutionnels ou communautaires. Il faut ainsi déconstruire le mythe de l'antagonisme entre Chrétiens et Musulmans, qui, de Paris à Tyr, de Montréal à Dakar, se reproduit dans toutes les familles libanaises du Liban et de la diaspora. La réalité est plus complexe que cela et les conditionnements stériles qui mènent à la diabolisation de l'autre ne peuvent que conduire le Liban à sa perte. Jusqu'à aujourd'hui, la majorité des Libanais ne connaît la guerre que sous l'angle de la communauté dans laquelle ils vivent. Mais jamais ils ne racontent que la « balkanisation » du Liban a servi les intérêts des plus forts, Israël, Syrie, Iran...

Georges Corm<sup>100</sup> donne quatre principes. Il faut dans un premier temps reconnaître l'existence de l'homme libanais en tant qu'individu sorti de son contexte communautaire. Ensuite, clarifier les relations entre le pouvoir et la communauté, pour que l'arbitraire et le despotisme ne soient pas le lot commun du pouvoir politique. Le troisième principe est d'instaurer la société civile dans laquelle l'individu mène une existence propre, indépendante du pouvoir, mais aussi d'en assurer la protection par l'État, ce qui implique qu'il soit suffisamment fort pour cela. Enfin, il faut édifier une culture nationale libanaise autour d'une histoire, parfois douloureuse, et d'un patrimoine communs dont une partie de la richesse repose sur le pluralisme religieux et communautaire. Mais passer de l'ère de la discorde à l'ère de la culture nationale relève de la responsabilité de chaque Libanais.

---

<sup>99</sup> Historien libanais ; *Le Liban, histoire et société*, la découverte Paris, 2005

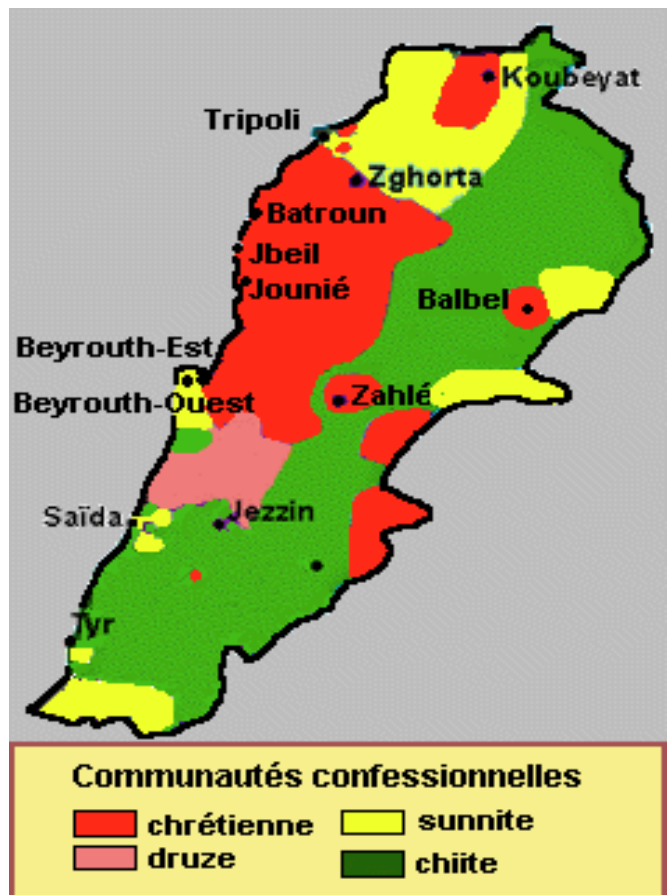
<sup>100</sup> Georges Corm, op. cit., pp. 229-249

## Annexe 1 : cartes du Liban

Carte n°1 : géographie physique du pays



Carte n°2 : Répartition territoriale des communautés confessionnelles



## **Annexe 2a : Les communautés libanaises**

### **1. Les communautés chrétiennes :**

On distingue deux grandes branches, celles qui reconnaissent l'autorité du Vatican, et celle qui ne sont pas soumises à l'Eglise romaine.

#### **1.1 Les communautés reconnaissant l'autorité papale**

**La communauté maronite :** elle tire son origine d'un anachorète du 4<sup>e</sup> siècle, Maroun, qui vivait en Syrie du nord. Les maronites commencent leur migration vers le Nord Liban à partir du 7<sup>e</sup> siècle. L'arrivée des croisés en Orient leur permet de proclamer leur rattachement à l'Eglise de Rome. Le patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient réside au Liban à Bkerké et sa juridiction s'étend aux maronites du monde entier. C'est la communauté chrétienne la plus importante.

**La communauté grecque catholique ou melkite :** elle a la même origine que la communauté grecque orthodoxe dont elle s'est séparée en 1724. Elle est dirigée par le patriarche d'Antioche qui réside à Damas. Sa juridiction s'étend sur l'ensemble des grecs catholiques dans le monde.

**La communauté arménienne catholique :** c'est une branche de la communauté des Arméniens grégoriens qui s'est détaché en 1740. Son chef porte le titre de patriarche arménien catholique, il réside à Beyrouth et à juridiction sur les Arméniens catholiques dans le monde.

**La communauté syrienne catholique :** elle est issue d'une dissidence des Syriens orthodoxes, à la suite des différentes tentatives avortées de rapprochement avec Rome à partir du 15<sup>e</sup> siècle. Elle est officiellement reconnue par le Saint Siège depuis 1997. Elle est dirigée par le patriarche d'Antioche pour les Syriens catholiques.

**La communauté chaldéenne :** elle est issue d'une scission au sein de l'Eglise nestorienne. La première tentative de rapprochement avec Rome date de la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Ce rapprochement sera officiel en 1828. Cette communauté relève du patriarche de Babylone résidant à Bagdad et représenté au Liban par un évêque.

**La communauté latine :** elle regroupe les catholiques latins et dépend d'un archevêque nommé par le Saint Siège, le vicaire apostolique, dont la juridiction s'étend au Liban et à la Syrie.

#### **1.2 Les communautés ne reconnaissant pas l'autorité de Rome**

**La communauté grecque orthodoxe :** son Eglise professe la doctrine des premiers conciles œcuméniques. Cette communauté du Liban et de Syrie dépend du Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient qui réside à Damas. Ce dernier est avec le patriarche d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie, de Chypre, de Grèce, d'Europe centrale et de Russie reconnaît la primauté spirituelle du patriarche œcuménique d'Istanbul.

**La communauté syrienne orthodoxe (Jacobite) :** la doctrine de son Eglise est le monophysisme apparu au 5<sup>e</sup> siècle. Cette doctrine ne reconnaît au Christ qu'une seule nature, la nature divine. La communauté relève du patriarche d'Antioche et de tout l'Orient résidant à Damas, dont la juridiction s'étend à tous les Syriens orthodoxes du monde entier.

**La communauté copte orthodoxe :** son Eglise est représentée au Liban par l'Eglise syrienne orthodoxe et est rattachée aux coptes d'Egypte. Son nom est tiré de la contraction du nom grec de l'Egypte, Aiguptos et forme depuis le concile de Chalcédoine en 452 une Eglise autonome.

**La communauté arménienne grégorienne :** ses membres sont également appelés Arméniens orthodoxes par opposition aux Arméniens catholiques. Ils n'ont que peu de rapport avec l'Eglise grecque orthodoxe, puisqu'ils sont anti-chalcédoniens depuis 491. Ils sont sous l'autorité du Catholicos de Sis en Turquie, lequel fut transféré à Antélias au Nord de Beyrouth, à la suite du génocide arménien de la première guerre mondiale et des exodes consécutifs.

**La communauté nestorienne :** elle est constituée d'Assyro-chaldéens d'origine irakienne qui se réfugièrent au Liban en 1933. Sa doctrine est le nestorianisme fondé au 5<sup>e</sup> siècle par Nestorius, patriarche de Constantinople, condamné au concile d'Ephèse en 431. Le Catholicos de cette communauté siège à Bagdad.

## **2. Les communautés musulmanes**

Cette terminologie recouvre généralement les sunnites, les druzes et les chiites.

**La communauté sunnite :** on a coutume de définir les sunnites comme des musulmans qui outre la formulation générale de la profession de foi islamique « il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et Mohammed est son prophète », suivent les enseignements de la Sunna, c'est-à-dire la voie ou la tradition, constituée par les Hadiths, somme des paroles et gestes attribués au prophète. Cette documentation ne fait que compléter le message coranique proprement dit, qui est la révélation de Dieu à son Prophète. Le sunnisme se définit en particulier par la reconnaissance de la légitimité des quatre premiers califes élus ou nommés par leurs partisans : Abou Bakr, Omar, Osman et Ali. Le directeur spirituel de la communauté est le Mufti de la République, élu à vie. Sa résidence ainsi que l'ensemble des services placés sous son autorité constitue le « Dar al Fatwa ».

**La communauté chiite :** la différence avec le sunnisme est politico historique. Ce mouvement est constitué des partisans du quatrième Calife, Ali, gendre du prophète Mahomet. Ils revendiquent pour lui et ses descendants, les douze Imams, la succession du Prophète. Les trois premiers Imams sont Ali et ses deux fils, al-Hassan et al-Houssein. Ce dernier fut martyrisé à Karbala (Iraq) en 680 par les califes sunnites. Cet événement marque la rupture entre le chiisme et le sunnisme. Ce drame est commémoré chaque année lors de l'Achoura. Le douzième et dernier Imam est Mohammed el-Mehdi qui disparu mystérieusement en 874 et qui devint le « Mehdi attendu », dont le retour doit faire triompher la vérité et la justice sur terre. Dans le domaine du droit, les Chiites suivent l'école juridique créée par le sixième

Imam, Jaafar, qui donne son nom au rite jaafarite. La communauté libanaise est dirigée par le conseil islamique supérieur des Chiites dont le président doit être uléma, c'est-à-dire docteur de la loi.

**La communauté druze** : l'origine des Druzes remonte au calife fatimide d'Egypte Hakim Ibn Nizar et à son vizir Nachtekin Darazi, auquel la communauté doit son nom. Darazi proclama la divinité d'Hakim, divinité qui sera reconnue par certaines populations syriennes et des environs du mont Haramoun au Liban. La doctrine du druzisme est consignée dans les lettres de la sagesse auxquelles auraient contribué les prêcheurs Hamza el-Mortada et el-Moctana. A la mort de ce dernier en 1042, l'admission au sein de la communauté des croyants fut suspendue, et tout prosélytisme interdit. On naît Druze, on ne le devient pas. La doctrine se caractérise par les croyances suivantes : messianisme avec le retour de Hakim à la fin des temps et réincarnation des âmes. La communauté est constituée par les Juhals, les non initiés et les Oqqals, les sages et les initiés. Seuls ces derniers ont accès aux livres sacrés et aux mystères de la religion. Leur chef est le Cheikh Aql Druze.

**La communauté ismaélienne** : ou chiite septimain qui reconnaissent en Ismaël Ibn Jaafar, le septième Imam, ou Imam caché dont le retour est attendu.

**La communauté alaouite ou nosayrie**: elle tient son nom d'Ibn Nosayr, chef religieux qui s'était séparé des ismaéliens au 9<sup>e</sup> siècle et qui établit une nouvelle doctrine à l'imamat.

## Annexe 2b : Répartition de la population suivant le rite en 1945

<b>Chrétiens</b>	<b>Nombre</b>	<b>Musulmans</b>	<b>Nombre</b>	<b>Autres</b>	<b>Nombre</b>
Maronites	332871	Sunnites	239990	Juifs	5745
Grecs orthodoxes	111539	Chiites	213949	Divers	6368
Grecs catholiques	65392	Druzes	75784		
Protestants	10619				
Latins	3181				
Arméniens catholiques	10261				
Arméniens orthodoxes	3842				
Chaldéens	1403				
Syriens catholiques	5090				
Syriens orthodoxes	3842				
<i>Total hors Grecs catholiques</i>	<i>482648</i>	<i>Total hors Druzes</i>	<i>453939</i>		
<b>Total Chrétiens</b>	<b>548040</b>	<b>Total musulmans</b>	<b>529723</b>	<b>Total</b>	<b>12 113</b>

Source : Service du recensement de l'état-civil libanais

## Annexe 3 : Les différents partis politiques libanais

### 1. Les partis chrétiens :

**Le parti Kataeb** : il fut fondé en 1936 par Pierre Gemayel, le père des deux présidents Amine et Béchir. Ce parti est plus connu sous le nom de parti phalangiste. En 1975 lors de la guerre civile, il s'allia avec les autres partis chrétiens et prendra le nom de Front libanais. Il sera très actif durant la guerre et reste très influent dans la vie politique libanaise.

**Le parti du bloc national** : Il fut fondé en 1943 par le président Emile Eddé, Chrétien républicain, démocrate et socialiste. Son leader est désormais Raymond Eddé.

### 2. Les partis laïcs

**Le parti syrien national social (PPNS)** est plus connu sous le nom de parti populaire syrien (PPS). Il fut fondé à l'université américaine de Beyrouth par le professeur Antoun Saadé. Sa doctrine repose sur l'affirmation qu'il existe une nation syrienne antérieure au christianisme et à l'Islam. L'histoire de ce parti est émaillée de violences contre l'État libanais. Son fondateur fut arrêté et fusillé après une tentative de putsch en 1949. Il reprit après 1970 une place importante au Liban.

**Le parti Baas** : Il fut fondé en 1947 par le syrien Michel Aflak. C'est un mouvement unioniste, la Nation arabe est une donnée de l'histoire et la Syrie est une entité naturelle dont le Liban fait parti. Il sera très actif à partir de 1970.

**Le parti communiste Libanais** : fondé le 24 octobre 1924 son but n'est pas la création d'un État socialiste, mais l'instauration d'une démocratie nationale. Il joue un rôle constant dans la vie politique libanaise, souvent allié avec les nationaux, il s'oppose aux affrontements religieux.

### 3. Les partis druzes :

**Le Parti socialiste progressiste (PSP)** a été fondé en 1949 par le chef druze Kamal Joumblatt. Celui-ci meurt en 1977, très probablement assassiné par l'armée syrienne, après à la découverte d'un projet d'assassinat de Chrétiens des montagnes libanaises. C'est son fils Walid qui lui a succédé à la tête du parti.

Bien que le parti soit officiellement laïc, il représente majoritairement la communauté druze. Ce parti remplace historiquement le parti Joumblatti par opposition au parti Yazbaki dirigé aujourd'hui par l'émir Talal Arslan. Il est membre de l'Internationale socialiste. Aujourd'hui, le parti se considère comme anti-syrien et pro-occidental.

**Le parti Yazkabi** : le principal adversaire du PSP, est le patriarche druze le Cheikh Farid Hamadé. La famille Hamadé qui fait partie du clan des Yazbaki empêche les Joumblatt d'avoir le monopole sur la communauté. Farid Hamadé est le premier Druze à s'allier avec les Chrétiens modérés du Liban, et protégera les Chrétiens du Chouf contre les Druzes de Joumblatt.

#### **4. Les autres partis:**

Le parti Najaddé ou « jeunesses musulmanes », sunnite (1936)

**Le mouvement des nationalistes arabes** (1948), mouvement palestinien qui trouvera son prolongement dans le front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et le front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP)

Le parti Destour (1954)

Les partis arméniens Hashnak et Tashnak (1936)

Le parti du peuple libanais (1925)

Le parti républicain de l'indépendance (1931)

Le parti de l'unité libanaise (1936)

Le parti du front national (1936)

Le parti de l'appel national (1944)

Le parti du congrès national (1950)

Le parti de la libération arabe (1952)

Le courant du cheikh Ali el-Jousou (1952)

## **Annexe 4 : les grandes familles libanaises**

### **Les Gemayel**

Il y a d'abord Pierre, puis ses deux fils, Amine et Béchir. Il y aura à nouveau Pierre, le fils aîné d'Amine, assassiné à Beyrouth en novembre 2006, probablement par les services secrets syriens.

Le Cheikh Pierre est pharmacien. Il fonde le parti Kataëb ou parti des phalanges. Dès le début de la guerre civile en 1975, le plus jeune des fils, Béchir, prend la tête des milices du parti dont il fera une véritable armée chrétienne, les Forces libanaises. Elu président en 1982, il est assassiné avant d'avoir pu prendre ses fonctions. C'est alors Amine qui prend la tête de l'État.

### **Les Eddé**

Les Eddé occupent une place à part dans la galaxie maronite. Président de la République pendant le mandat français, ami personnel de René Cassin, Emile Eddé milite en 1943 pour le maintien du pays sous protectorat. Ce francophile s'oppose ainsi aux partisans de l'indépendance, avec à leur tête, dans le camp chrétien, Béchara el-Khoury, qui deviendra le premier président du Liban indépendant. Né en 1913, le fils aîné d'Emile, Raymond, est élu député pour la première fois en 1953. Contrôlant le Bloc national - le parti «familial» qui prône une modernité inspirée de l'Occident - il siègera au Parlement jusqu'en 1976. Intransigeant sur tout ce qui touche à la souveraineté du Liban, il est combattu à la fois par les Syriens, les Palestiniens et les Kataëb de Pierre Gemayel.

### **Les Lahoud**

Originaires de Baabdate, un village verdoyant du Metn, les Lahoud sont une grande famille de notables, de ce coin de la montagne maronite. Très nationaliste, elle a toujours été attachée à l'ancrage arabe du Liban, principe dans lesquels le président Emile Lahoud affirme aujourd'hui inscrire son action.

Jamil Lahoud, père de l'actuel président, s'enrôle au sein de l'armée alors que celle-ci en est à ses premiers balbutiements. En 1941, avec d'autres officiers, dont le futur président Fouad Chéhab, il est à l'origine d'un mouvement d'officiers en faveur de l'indépendance du Liban. Commandant de la place de Beyrouth en 1958, il refuse de lancer ses troupes au service de l'un ou l'autre des camps qui se battent alors dans la rue, malgré les promesses de promotion qui lui ont été faites à cette occasion.

### **Les Chamoun**

Ce sont des Maronites de la montagne, originaires de Deir el-Kamar. Pendant près d'un demi-siècle, des années qui ont précédé l'indépendance jusqu'à sa mort en 1987, Camille Chamoun a dominé la scène politique chrétienne à la tête du parti national libéral, qu'il fonde en 1958. Son fils Dany participe à la guerre civile à la tête de sa milice, les Tigres. Il est assassiné en octobre 1990, trois ans après la mort de son père. Son frère Dory prend alors la succession, il est président du parti et maire de Deir el-Kamar.

### **Les Frangié**

C'est la plus importante des cinq grandes familles maronites du Nord. Ils se sont imposés, depuis leur fief de Zghorta, dès l'indépendance. Soleiman Frangié, patriarche chrétien, mais inlassable

avocat de l'arabité du Liban, gardera toute sa vie des relations privilégiées avec la Syrie. Son fils Tony, qui commande la milice du parti de son père durant la guerre civile, est assassiné en juin 1978 avec une partie de sa famille. Seul survivant, Soleiman le jeune perpétue la tradition, il est député de Zghorta.

### **Les Pharaons**

C'est d'abord Henri Pharaon qui a commencé à faire parler de la famille. Sous le mandat de Béchara el-Khoury, premier président du Liban indépendant, auquel il était apparenté. Melkite (les Libanais disent «Grec catholique»), il réussit à donner un réel poids politique à cette communauté pourtant minoritaire, au point d'accéder au petit cercle de ceux que l'on appelle alors les «faiseurs de ministres». Banquier, amateur de chevaux de course - la famille possède dans la Bekaa l'une des plus grandes écuries du pays - il sera élu plusieurs fois député.

Après les législatives de 1957, dans un climat caractérisé par une montée des tensions entre Maronites et Sunnites - elles déboucheront sur «les événements de 1958», c'est-à-dire la première guerre du Liban - il tente de constituer une «troisième force». Il se retire de la vie politique lorsque le général Fouad Chehab accède à la présidence, en 1958.

### **Les Joumblatt**

Le clan des Joumblatt occupe le devant de la scène politique libanaise depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. L'histoire de cette famille druze est jalonnée de morts violentes. Kamal Joumblatt, élu député du Chouf pour la première fois en 1943, s'impose rapidement comme l'une des figures les plus charismatiques du Liban. Il est assassiné par les Syriens en mars 1977. C'est son fils unique, Walid qui lui succède. Il est aujourd'hui le chef incontesté du clan.

### **Les Arslane**

A l'origine, les Arslane, qui dirigeaient le clan druze des Yazbaki, n'étaient pas moins importants que les Joumblatt, leurs traditionnels rivaux. Jusqu'en 1975, à l'occasion de toutes les élections parlementaires, les deux familles ferraillaient l'une contre l'autre, chacune s'alliant aux chrétiens de sa région, celle d'Aley pour la première, le Chouf pour la seconde. L'émir Majid Arslane sera plusieurs fois ministre. La famille voit cependant son influence diminuer à partir de 1975 avec le début de la guerre civile et la montée en puissance de Kamal Joumblatt.

### **Les Solh**

Originaires de Saïda mais installés à Beyrouth depuis l'indépendance, les Solh sont l'une des plus grandes familles sunnites du Liban. Défenseur fervent de la coexistence entre Chrétiens et Musulmans, Riad Solh, premier ministre de d'el-Khoury, fut l'un des fondateurs du Pacte national de 1943. Il est assassiné en 1951 par le PPS. Ses seules héritières seront ses filles, dont l'une sera l'épouse du frère du roi du Maroc Hassan II, une autre du prince Talal d'Arabie saoudite.

### **Les Salam (Sunnites, modérés et beyrouthins)**

C'est peu avant l'indépendance que Saeb Salam est élu pour la première fois député de Beyrouth. Né en janvier 1905, l'homme est issu d'une famille de notables sunnites, son père, Salim Salam, fut un

homme politique important de la période ottomane. Opposé au mandat français comme à la domination britannique, Saeb Salam est de ceux qui militent pour l'indépendance du pays. C'est chez lui que se réunissent les élus indépendantistes lorsqu'en 1943 la puissance mandataire enferme, dans la citadelle de Rachaya, Béchara el-Khoury et Riad Solh, qui viennent de jeter les bases du «Pacte national» libanais. C'est également chez lui que le drapeau national est approuvé.

Saeb Salam entre au gouvernement en 1945 et devient premier ministre, pour la première fois en 1952, il le sera à de multiples reprises. A cette époque, il se sent proche des nassériens et s'oppose, en 1958, à la politique pro-occidentale de Camille Chamoun.

### **Les Karamé**

Ces Sunnites du Nord, originaires de Tripoli, sont par tradition attachés au nationalisme arabe. Abdel Hamid Karamé est considéré comme l'un des pères de l'indépendance libanaise. A sa mort en 1951, son fils Rachid lui succède au Parlement. Commence alors la carrière de l'une des plus grandes figures sunnites du féodalisme politique libanais. Jusqu'à son assassinat en 1987, il sera de tous les gouvernements et une dizaine de fois premier ministre. C'est son frère Omar qui deviendra alors chef du clan.

## **Annexe 5 : Repères historiques**

### **1. Le pacte de Bagdad**

Le 24 février 1955, le pacte de Bagdad prend naissance. C'est le nom donné au « pacte de coopération mutuelle » entre l'Irak et la Turquie et auquel viennent se joindre la Grande-Bretagne, le Pakistan et l'Iran. Dans le contexte de la guerre froide, les États-Unis tentent de créer une chaîne d'organisations régionales de défense au Moyen-Orient calquée sur le modèle de l'OTAN. Mais dans cette région du monde les cartes sont brouillées. La Grande-Bretagne défend de puissants intérêts confrontés à ceux des ambitions américaines. D'autre part, le conflit israélo-arabe empêche les pays arabes de s'allier avec ceux qui défendent Israël. Enfin, la vague nationaliste se trouve renforcée par toute tentative d'union pro-occidentale cherchant à l'endiguer. Face aux réticences de Londres devant ce projet de pacte régional, Washington se contente de l'accord de défense mutuelle signé en mai 1950 avec le Pakistan et de l'adhésion de la Turquie à l'OTAN, qui devient effective en mai 1951.

Face aux événements d'Iran, le président Eisenhower et son secrétaire d'État, John Foster Dulles, proposent un nouvel accord aux pays de la région en janvier 1953. En échange de leur participation à une structure régionale anti-soviétique, les États-Unis se disent prêts à mieux accueillir les revendications nationales et à réviser leur attitude dans le conflit israélo-arabe.

La première étape, en avril 1954, est la signature d'un accord turco - pakistanais. En mai suivent d'autres accords bilatéraux d'aide militaire entre États-Unis, Turquie, Irak et Pakistan. La seconde étape décisive voit, quatre mois après la signature du traité égypto - britannique, la ratification d'un traité de défense par l'Irak et la Turquie, le 24 février 1955. La Grande-Bretagne y adhère en avril, suivie par le Pakistan en septembre et l'Iran en novembre. La première réunion se tient à Bagdad les 21 et 22 novembre 1955. Un Conseil et un Comité militaire permanent sont créés, avec la participation d'un représentant des États-Unis.

Nasser s'opposera à l'élargissement de ce pacte, notamment vers le Liban. Il considère qu'il constitue un facteur de division du monde arabe, une menace contre l'Égypte et l'introduction des rivalités des grandes puissances dans cette partie du monde. L'Union soviétique partage son point de vue en déclarant que la formation de blocs et l'établissement de bases militaires sur ce territoire menacent directement sa sécurité.

Initié pour faire face aux menaces communistes et nationalistes, le pacte de Bagdad produit l'effet paradoxal d'accélérer le rapprochement de l'URSS et de l'Égypte. De la même manière, perçu également en Syrie comme une menace, il favorise le rapprochement de la Syrie et de l'Égypte. Par ailleurs, les troubles au Liban et en Jordanie empêchent ces pays de s'y rallier.

Ainsi, par un effet de boomerang, la stratégie américaine se retourne contre les États-Unis. L'Union soviétique en profite pour prendre pied dans le monde arabe, dont elle se trouvait isolée depuis la guerre israélo-arabe de 1948 au cours de laquelle elle avait apporté son soutien sans réserve aux forces juives.

Le 21 août 1959, à la suite du retrait de l'Irak, le pacte de Bagdad se transforme en « Organisation du traité central (CENTO) ». Cette organisation, plus tournée vers la coopération économique, se voit adjoindre, en 1964, un groupe de coopération régionale pour le développement.

## **2. Les accords du Caire**

Signés le 3 novembre 1969 par le commandant en chef de l'armée libanaise, le général Emile Boustani, et le représentant de l'OLP, Yasser Arafat, les accords du Caire n'ont jamais été officiellement rendus publics. Leur contenu a pourtant été révélé par la presse libanaise dont ce qui suit est la version AFP (Le monde du 10 février 1976).

### **La présence palestinienne**

- Reconnaissance des droits au travail, de résidence et de déplacement pour les Palestiniens résidant au Liban.
- Création de commissions de Palestiniens à l'intérieur des camps, en vue de sauvegarder leurs intérêts, en collaboration avec les autorités locales, et dans le cadre de la souveraineté libanaise.
- Présence d'unités du commandement de la lutte armée palestinienne (CLAP) à l'intérieur des camps. Ces unités sont chargées d'assurer de bonnes relations avec les autorités locales, et de fixer les quantités d'armes à l'intérieur des camps.
- Autorisation accordée aux Palestiniens de participer à la révolution palestinienne, au sein de la lutte armée, dans le respect des principes de la souveraineté et de la sécurité libanaises.

### **L'action des fedayin**

- Octroi de facilités de passage pour les fedayin, et délimitation des points de passage et d'observation dans les régions frontalières.
- Assurer aux fedayin l'usage de la route jusqu'à l'Arkoub, dans le Sud-Liban, sur les pentes du mont Hermon.
- Le CLAP se chargera de la discipline des membres des différentes organisations, et veillera à leur non ingérence dans les affaires libanaises.
- Création d'unités mixtes palestiniennes – armée libanaise chargées du maintien de l'ordre.
- Désignation d'une représentation de la lutte armée palestinienne auprès de l'état-major libanais en vue de participer au règlement de tout incident.
- Réglementation des déplacements des éléments de la lutte armée palestinienne.
- Droit des autorités civiles et militaires libanaises d'assumer leurs attributions et responsabilités entières sur l'ensemble du territoire libanais, en toute circonstance.

## **2. L'accord de Taëf**

Il s'agit d'un traité interlibanais destiné à mettre fin à la guerre civile qui fait rage de 1975 à 1990. Il est présenté comme une tentative de restaurer la paix par un cessez-le-feu et par la « *réconciliation nationale* ». Négocié à Taëf en Arabie saoudite, il est le résultat des efforts politiques d'un comité composé du roi Hussein de Jordanie, du roi Fahd d'Arabie saoudite, et du président Chadli d'Algérie, avec le soutien de la diplomatie des États-Unis.

### 3.1 La signature de l'accord

Il est signé le 23 octobre 1989 par soixante-deux députés de l'ancienne Assemblée nationale libanaise, Chrétiens et Musulmans. Ils adoptent des amendements constitutionnels visant surtout le territoire et le statut du Sud-Liban en favorisant les communautés musulmanes et définissent notamment la nature des relations libano-syriennes.

- Cet accord prévoit un rééquilibrage de l'exécutif avec une redéfinition des prérogatives du Président de la République (Maronite) et du Premier Ministre (Sunnite), et à terme, l'abolition du confessionnalisme (Partie I de l'accord).
- Il demande au gouvernement d'union nationale d'élaborer un plan détaillé de sécurité (Partie II), destiné entre autre au désarmement total de toutes les milices et au retrait par étape des forces syriennes, coordonné avec l'État libanais.
- Il prône l'adoption de lois donnant droit à tout réfugié libanais à partir de 1975 de regagner le lieu d'où il fut déraciné.

Cet accord est le résultat d'un compromis laborieux. Mais ce document ne satisfait que peu de personnes. Il consacre la mainmise de la Syrie sur le Liban à qui cet accord donne une base légale. Le texte de l'accord, remerciant les forces syriennes, annonce qu'elles « *aideront les forces légales libanaises à étendre l'autorité de l'État libanais* ». Désormais les forces syriennes pourront intervenir militairement pour imposer les volontés de la Syrie. Cet accord est un succès diplomatique majeur pour Damas après treize années d'occupation militaire et d'asservissement de la classe politique libanaise.

#### Les réactions à l'accord

Dès sa création, certains opposants libanais le dénoncent, étant selon eux signé à l'apogée de l'occupation syrienne et par un Parlement non réélu depuis près de 15 ans. Immédiatement, quelques personnalités politiques libanaises de premier plan font connaître leur opposition à cet accord.

- Le général Michel Aoun, premier ministre et chef de l'armée libanaise, s'oppose à l'accord qui selon lui entérine la présence de l'armée syrienne au Liban : « *Les députés ne sont pas habilités à conclure des traités avec des pays étrangers, c'est du ressort du gouvernement* ».
- Les communautés chiite et druze sont déçues car cet accord ne remet pas en cause le Pacte national de 1943. Il est à peine retouché au seul profit de la petite communauté sunnite. Il n'apporte pas d'évolution du système confessionnel de la répartition des pouvoirs et au sein de l'armée libanaise.
- Nabih Berri, chef de la communauté chiite juge que cet accord « *scandaleux* » ne le concerne ni ne l'engage en rien.
- Walid Joumblatt, chef de la communauté druze estime que « *La réunion de Taëf ne servira à rien. Ces vieux députés libanais ne représentent d'ailleurs rien, si ce n'est l'ancien régime, dont nous ne voulons plus* », mais il confiait dès le 23 octobre 1989 au journal Le Figaro : « *Je vais être convoqué cette semaine à Damas, on va me dire d'accepter l'accord, je n'ai pas le choix* ».
- Selon Raymond Eddé, député chrétien en exil à Paris : « *En 1976, le Liban était passé sous "mandat" syrien. Depuis le document dit « d'entente nationale », le Liban est devenu une colonie syrienne* ».

## **Les suites de l'accord**

Les points abordés dans l'accord sont restés en partie lettre morte. Plusieurs milices ne sont pas désarmées, comme l'ALS qui n'est dissoute qu'en 2000, ainsi que plusieurs groupes palestiniens dans des camps de réfugiés. Ces derniers justifient leur refus de désarmer par le besoin de se protéger d'Israël. Enfin, le Hezbollah opère toujours au Sud-Liban avec un soutien d'une partie de la population. Ces actions contre Israël ont amené certains observateurs dont des représentants du gouvernement libanais à considérer qu'il ne s'agit pas d'une milice mais d'un mouvement de résistance, tandis qu'au contraire une partie de l'opposition libanaise estime qu'il ne s'agit que d'une milice qui doit donc être désarmée. Le Hezbollah souhaite d'abord que le litige avec Israël sur les fermes de Chebaa soit clos. La Syrie soutient que selon l'accord, son retrait ne peut se décider qu'avec l'agrément du Liban, repoussant jusqu'en 2005 un retrait de ses 14 000 soldats et 4000 membres des services secrets.

Le retour des déplacés n'a pu être accompli que partiellement faute de fonds d'indemnisation, mais aussi par endroits, par le fait que la « mixité » confessionnelle induite par ces déplacements de population n'était pas réalisable sans engendrer de nouvelles tensions.

D'autres points de l'accord n'ont également pu être réalisés que partiellement ou tardivement, comme le retrait d'Israël en 2000 du Sud-Liban, à l'exception du territoire contesté des fermes de Chebaa.

En août 1990, l'accord est entériné par le Parlement libanais et devient partie de la Constitution libanaise. En octobre de la même année, le général Michel Aoun tente d'étendre son contrôle aux régions chrétiennes contrôlées par les Forces libanaises, mais l'invasion du Koweït par l'Irak précipite sa fin : les États-Unis donnent le champ libre à la Syrie en échange de son soutien à la guerre du Golfe. La guerre civile cesse avec l'éviction du général Aoun, à l'issue d'une offensive menée par l'armée syrienne et des éléments dissidents de l'armée libanaise.

L'accord de Taëf est suivi de la signature en 1991 d'un Traité de fraternité, de coopération et de coordination entre le Liban et la Syrie. Pour beaucoup de Libanais, cet accord n'a finalement été que l'officialisation de l'annexion du Liban par la Syrie.

## Bibliographie

### Ouvrages

1. **AGWANI M. S. Mohammed Shafi**, *The Lebanese Crisis, 1958: A Documentary Study*, New York, Asia Pub. House, 1965, 407 p.
2. **ALIN Erika G.**, *The United States and the 1958 Lebanon Crisis, American Intervention in the Middle East*, University Press of America, 1994.
3. **CHAMOUN Camille**, *Crise au Moyen-Orient*, Paris : Gallimard, 1963, 436 p.
4. **CHESNOT Christian**, *La bataille de l'eau au Proche-Orient, le Litani ou la dimension cachée du conflit du Liban-Sud*, l'Harmattan, Paris, 1993, pp. 101-114.
5. **CORM Georges**, *Liban : les guerres de l'Europe et de l'Orient, 1840 – 1992*, Paris, Gallimard, coll. Folio actuel, 1992, 437 p.
6. **CORM Georges**, *Géopolitique du conflit libanais : étude historique et sociologique*, Paris : Découverte, 1986, 259 p.
7. **CORM Georges**, *Le Liban contemporain, histoire et société*, La découverte/poche, Paris, 2005, 342 p.
8. **DAWISHA Adeed I.**, *Syria and the Lebanese crisis*, Chapitre 2 The Historical Setting, Saint Martin's Press, N.Y., 1980
9. **EISENHOWER Dwight D.**, *The White House years : waging peace, 1956-1961*, New York, 1960.
10. **FIGUIE Gérard**, *Le point sur le Liban*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1997, 551p.
11. **FRY Michael Graham**, « *The Uses of Intelligence: The United Nations confronts the United States in the Lebanon Crisis, 1958* », Intelligence and National Security, janvier 1995, p 59-90.
12. **GENDZIER Irene L.**, *Notes from the Minefield: United States Intervention in Lebanon and the Middle East 1945-1958*, New York: Columbia University Press, 1997, 470 p.
13. **GERGES Fawaz A.**, *The Superpowers and the Middle East: Regional and International Politics (1955-1967)* Boulder, Westview, 1994, XIV-274 p.
14. **GHANEM Hanna**, *Liban guerre ou génocide? La situation au Moyent-Orient de 644 à nos jours*, Naaman, Sherbrook Canada, 1979
15. **KORBANI Agnes G.**, *U.S. Intervention in Lebanon, 1958 – 1982: presidential decision-making*, New York, Praeger, 1991, 142 p.
16. **LATAKI Boutros**, *Bilan des guerres du Liban 1975-1990, L'évolution économique du Liban indépendant (1943-1975)*, l'harmattan, Paris, 1975, pp173-188.

17. **LAURENT Annie et BASBOUS Antoine**, *Une proie pour deux fauves ? Le Liban entre le lion de Juda et le lion de Syrie*, AD - Da'irat, Beyrouth, 1983.
18. **MALIK Charles**, *The Problem of the West*, Washington : Lebanese Information and Research Center, 1979
19. **NACCACHE Georges**, *Un rêve libanais : 1943 – 1972*, Beyrouth : FMA, 1983, 277 p.
20. **OWEN Roger**, *Essays on the crisis in Lebanon*, Ithaca, London, 1983.
21. **SALIBI Kamal S.**, *Crossroads to civil war, Lebanon 1958-1976*, Ithaca press, London, 1976.
22. **SCHULIMSON Jack**, *Marines in Lebanon 1958*, Historical Branch, G-3 Division, Headquarters, U. S. Marine Corps, Washington, Department of the Navy, United States Marines Corps, 1966, 60 p.
23. **YAQUB Salim**, *Containing Arab Nationalism, The Eisenhower Doctrine and the Middle East*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2003, 408 p.
24. The Lebanon Operation, U.S. Army Center for Military History, Contingency Operations

## **Etudes**

2. **GAMMAL El Pierrick**, *Politique intérieure et politique extérieure au Liban de 1958 à 1961 de Camille Chamoun à Fouad Chehab*, sous la direction de René GIRAULT, Paris : Université Panthéon Sorbonne, 1991, 131 p.
3. **SALAM Nawaf A.**, *L'insurrection de 1958 au Liban*, 6 volumes – (1, Introduction ; 2,3, Documents relatifs à l'insurrection de 1958 au Liban ; 4, Entretiens avec les hommes politiques libanais ; 5, Chronologie raisonnée de l'insurrection de 1958 au Liban), Thèse de 3<sup>ième</sup> cycle, Histoire : Paris IV, 1979.
4. **(de) TINGUY Edouard**, *Les États-Unis et le Liban (1957-1961)*, Mémoire de Mastère de recherche en Histoire des Relations Internationales, présenté à « Sciences Po » Paris en juillet 2005, sous la direction de Messieurs les Professeurs Pierre MELANDRI et Maurice VAÏSSE.

## **Articles revues spécialisées**

1. **GERGES Fawaz A.**, *The Lebanese Crisis of 1958: The Risks of Inflated Self-Importance*, Beirut Review, 1993, pp. 83–113.
2. **LESCH David W.**, *Prelude to the 1958 American Intervention in Lebanon*, Mediterranean Quarterly, vol. 7, n°3, 1996, pp. 87–108.
3. **OVENDALE Ritchie**, *Great Britain and the Anglo-American Invasion of Jordan and Lebanon in 1958*, The International History Review, vol. XVI, n°2, 1994, pp. 284–304.
4. **SAINT-PROT Charles**, *Le Liban, regard vers l'avenir*, Géopolitique d'un très vieux pays, Etudes Géopolitiques 1, pp.33-69

5. **THUAL François**, *Le croissant chiite : slogan, mythe ou réalité ?*, janvier 2007

### **Articles de presse**

3. **LAGARDE Dominique**, *L'assassinat de Rafic Hariri, le retour des vieux démons*, l'Express, 21 mai 2005
4. **HUGUEUX Vincent et LAGARDE Dominique**, *Les Libanais, un peuple au cœur de l'Histoire*, l'Express, 14 décembre 2005

## Table des matières

Fiche documentaire .....	1
Sommaire .....	2
Introduction.....	3
1 Géopolitique du Liban en 1958.....	5
1.1 Présentation générale du pays .....	5
1.1.1 Naissance du Liban moderne. ....	5
1.1.2 Géographie du pays.....	5
1.1.2.1 Géographie physique .....	5
1.1.2.2 Le sud Liban, château d'eau régional. ....	6
1.1.2.3 Population .....	6
1.1.3 Situation économique.....	7
1.1.3.1 Une prospérité ancienne et aux raisons multiples.....	7
1.1.3.2 Une situation héritée du mandat français.....	8
1.1.3.3 Une situation économique qui ne profite pas à tous les Libanais.....	8
1.1.4 Situation politique intérieure.....	9
1.1.4.1 Les institutions .....	9
1.1.4.2 La réalité politique .....	9
1.1.4.3 Une inefficacité flagrante (1943-58).....	10
1.2 Relations avec les pays du Proche et Moyen-Orient .....	10
1.2.1 Israël.....	10
1.2.1.1 L'eau. ....	10
1.2.1.2 La dimension sécuritaire et stratégique.....	11
1.2.2 La Syrie.....	12
1.2.2.1 Des raisons culturelles .....	12
1.2.2.2 Fondements géostratégiques .....	13
1.2.2.3 Une ingérence quasi permanente et multiforme .....	13
1.2.3 L'Egypte .....	14
1.2.4 L'Irak .....	14
1.3 Relations avec les grandes puissances .....	14
1.3.1 Les États-Unis .....	14
1.3.2 L'URSS.....	14
1.3.3 La France .....	15
2 La crise de 1958 .....	15
2.1 La genèse de la crise .....	15
2.1.1 Facteurs internes, une confrontation des volontés. ....	15

2.1.2	Facteurs régionaux .....	17
2.1.2.1	Des relations difficiles avec ses voisins.....	17
2.1.2.2	L'avènement de la République Arabe Unifiée.....	17
2.1.3	Facteurs internationaux .....	18
2.2	Développement de la crise .....	18
2.2.1	L'échec des médiations internationales .....	18
2.2.2	Rôle de la Syrie et de la RAU .....	19
2.2.3	La réponse américaine initiale .....	20
2.2.4	La révolution irakienne .....	21
2.3	De l'intervention occidentale au règlement de la crise.....	21
2.3.1	L'intervention occidentale au Liban et en Jordanie.....	21
2.3.2	La réaction de Nasser et des soviétiques.....	22
2.3.3	Le règlement de la crise .....	22
2.4	Bilan de la crise : des perceptions tronquées .....	23
2.4.1	Un jeu de dupe général .....	23
2.4.2	Au-delà du clivage entre chrétiens et musulmans.....	23
2.4.3	Une mésestimation des aides extérieures.....	24
2.4.3.1	Une mauvaise perception de l'intérêt américain.....	24
2.4.3.2	Le mauvais coup de Nasser.....	25
3	Conséquences de la crise : une mise en garde oubliée.....	25
3.1	Un espoir de règlement : le chehabisme .....	26
3.1.1	Des réalisations considérables .....	26
3.1.2	Des limites dues au blocage de la société de l'indépendance.....	27
3.1.3	La fin du chehabisme : le temps des regrets .....	27
3.2	Des constantes dans le paysage intérieur libanais.....	27
3.2.1	Un certain immobilisme politique .....	28
3.2.1.1	Des progrès impossibles sans changement radical .....	28
3.2.1.2	Des partis aux milices .....	28
3.2.1.3	Des divisions au sein même des communautés .....	28
3.2.2	Une neutralité mise à mal .....	29
3.2.3	Une armée symbole de stabilité .....	29
3.2.4	La crise politique libanaise actuelle, des similitudes avec celle 1958.....	30
3.3	Le Liban aujourd'hui : une ingérence étrangère toujours prégnante .....	30
3.3.1	La communauté internationale ou l'impuissance chronique de l'ONU.....	31
3.3.2	Les relations avec la Syrie : ingérence, médiation et enfin occupation.....	31
3.3.3	Les relations avec Israël.....	32

3.3.4 Le Liban espace d'affrontement entre les puissances régionales et mondiales .	33
Conclusion .....	35
Annexe 1 : cartes du Liban .....	37
Annexe 2a : Les communautés libanaises .....	38
Annexe 2b : Répartition de la population suivant le rite en 1945.....	41
Annexe 3 : Les différents partis politiques libanais.....	42
Annexe 4 : les grandes familles libanaises .....	44
Annexe 5 : Repères historiques.....	47
Bibliographie.....	51
Table des matières.....	54